L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 JUILLET 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 6 JUILLET.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On passera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. Fontait, sur l'habitation Hopkins, chemin de Gentilly, près de la station du chemin de fer Pontchartrain—Vaches laitières, génisses, bœufs, chevaux, mulets, etc.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 56, Vieille-Levée—Groceries, moyeuque, whisky, eau-de-vie, etc.

Par N. Vignié, à onze heures, dans le Passage de la Bourse, près la rue St-Louis—outils d'horlogerie, montres, pendules, coffre-fort, etc.

Par Lémounet, Blache & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 63, rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins à crédit.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente à l'encan d'une propriété améliorée, située rue Annette, entre celles Moreau et Urquhart, 3me District. Voir son annonce.

La Convention Unioniste d'Etat.

La Convention Unioniste s'est réunie à Bâton-Rouge, le 4 juillet, conformément à l'appel qui avait été fait. La ville de la Nouvelle-Orléans s'y trouvait représentée par une délégation complète, composée de citoyens honorables. Par suite de la difficulté des communications à cette époque de l'année, plusieurs paroisses du Nord n'avaient pas envoyé de délégués. Néanmoins, tous les districts congressionnels se trouvaient représentés et la Convention comptait 200 membres.

La Convention s'est assemblée à midi dans la salle de la Législature, et elle s'est organisée avec l'honorable RANDELL HUNT pour président, MM. Adolphe Olivier, Amédée Landry, C. Culbertson et autres pour vice-présidents; MM. Stephen Gay et Hyams, pour secrétaires.

Le président en prenant possession du fauteuil, a été accueilli par de chaleureux applaudissements et a prononcé un discours dans lequel il a exprimé la plus grande confiance dans la cause de "la Constitution, l'Union et le maintien des lois" avec Bell et Everett comme porte-étendard des conservateurs du pays.

Après vérification des pouvoirs par un comité et une courte suspension, M. F. Hardesty a présenté une série de résolutions, dont l'une portait que la Convention ne désirait pas d'autre plateforme que "la Constitution, l'Union et le maintien des lois" et que dans JOHN BELL et EDWARD EVERETT elle reconnaissait de sincères patriotes, éminemment dignes de figurer sur cette plateforme. Cette résolution a été amendée par les mots "et nous nous engageons à leur donner notre appui cordial et zélé", et a été adoptée avec acclamation.

La Convention a autorisé le président à nommer un comité exécutif composé de 24 membres de la paroisse d'Orléans et d'un membre de chaque paroisse. Cinq membres de ce comité suffiront pour constituer un quorum.

Les nominations suivantes ont ensuite été faites par les délégués de chaque district congressionnel :

1er District—Rivière Gardère, de St-Bernard, électeur; G de Feriet, de la Nouvelle-Orléans, substitut.

2me District—Randell Hunt, d'Orléans, électeur; Jules Lavergne, d'Orléans, substitut.

3me District—C. Roselius, de Jefferson, électeur; Duncan S. Cage, de Terrebonne, substitut.

4me District—J. O. Fuqua, d'Est Feliciana électeur, S. M. Favrot, substitut.

5me District—Thos H. Lewis de St-Landry, électeur; V. Fournet, de Ste-Marie, substitut.

6me District—John Ray, de Ouachita, électeur; E. L. Hodge, de Caddo, substitut.

Après la ratification de ces nominations, plusieurs orateurs ont été appelés et ont prononcé des discours qui ont été fréquemment interrompus par des applaudissements. Nous citerons entre autres MM. Harry F. Hays, de la Nlle-Orléans, Adolphe Olivier, de Ste-Marie, l'hon. Jno. E. King et M. Thos. H. Lewis, de St-Landry et l'ex-secrétaire de la guerre l'hon. Chas. M. Conrad, de la Nouvelle-Orléans.

Le président a clos la séance par quelques remarques éloquentes qui ont mis le comble à l'enthousiasme des délégués et des spectateurs. La Convention s'est ensuite ajournée après de chaleureux hourrahs pour les orateurs et pour Bell et Everett.

MOTION IMPORTANTE.—Le comité exécutif démocratique de l'Etat de la Pennsylvanie s'est réuni à Philadelphie le 2 juillet et a adopté par 45 voix contre 15 les résolutions suivantes présentées par M. Thomas C. Dowell :

1o Appel à la démocratie pour s'unir et appuyer le général Foster comme candidat au poste de gouverneur et ne tenir dans les élections locales aucun compte des différences sur la question de la présidence.

2o Recommandation au parti démocrate de l'Etat de s'unir sur la liste d'électeurs formée à Reading sur la base suivante : S'il ressort des votes connus des autres Etats de l'Union, que en donnant le vote entier de la Pennsylvanie pour Douglas, on assurerait son élection, les dits électeurs seront obligés de voter dans ce sens. Si au contraire le vote ne devait pas élire Douglas mais élirait Breckenridge, alors ils votent pour ce dernier. Si le vote ne devait élire ni Douglas ni Breckinridge, alors les électeurs pourront se diviser suivant leur propre jugement—la base de cette unité d'action étant que c'est le premier et le plus grand devoir de tous les bons démocrates, quelles que soient leurs différences de vues, de s'unir fermement contre l'ennemi commun.

Le Chairman du comité a été autorisé à communiquer avec les électeurs et à obtenir d'ici à un mois leur engagement d'agir conformément à ces résolutions.

POUR DOUGLAS.—Le *Lexington Valley Star* journal virginien, qui est l'organe du gouverneur actuel de la Virginie, Letcher, a arboré la bannière de Douglas et Johnson. Il s'exprime ainsi :

"Le juge Douglas ayant reçu la nomination de la Démocratie nationale réunie à Baltimore pour la position élevée de Président des Etats-Unis, nous n'hésitons pas à placer son nom en tête de notre journal et à nous engager à lui donner un cordial appui, et nous ferons tout ce que nous pourrons honorablement pour l'élever à la position à laquelle il est candidat.

De Lane et Breckinridge, les élus d'une poignée de partisans ultra, nous dirons simplement que si l'un d'eux ou tous deux eussent été choisis à Baltimore par la démocratie régulière et nationale, la nomination aurait reçu notre approbation cordiale et notre appui enthousiaste."

Le *Memphis Appeal* du Tennessee se prononce aussi pour Douglas, par ce motif que c'est le candidat national, celui contre lequel les républicains noirs réuniront toutes leurs forces. Il se déclare cependant prêt à se ranger du côté de tout candidat qui aura plus de chances que le juge Douglas de battre les républicains.

POUR BELL ET EVERETT.—Le *Memphis Bulletin* se déclare pour Bell et Everett et prétend qu'une foule de démocrates dégoûtés de la scission viennent se ranger sous cette bannière.

Le *Philadelphia Monitor* soutient que désormais la lutte est entre Bell et Lincoln, et que le parti unioniste est le seul parti national à opposer aux républicains noirs.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe,
DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du steamer Persia.

New-York, 5 juillet.—Le steamer *Persia*, parti de Liverpool, samedi 23 juin, à midi, et de Queenstown dimanche soir 24, est arrivé ce matin avec des avis de trois jours plus récents que ceux de l'Anglo-Saxon.

Marchés européens.

Liverpool, 23 juin.—Les ventes de coton de la semaine finissant vendredi 22 juin s'élèvent à 64,000 balles dont 2000 prises par la spéculation et 17,000 pour l'exportation. Le marché a montré beaucoup de langueur toute la semaine. Toutes les qualités de coton ont de nouveau baissé de 1/8 d. pendant la semaine, principalement les middling et les basses sortes. Les qualités fines ont cédé aux cours antérieurs. Les détenteurs pressent leurs stocks sur le marché ; la demande pour l'exportation a été bonne.

Les ventes de vendredi ont atteint 10,000 balles dont 3000 pour la spéculation et l'exportation. Le marché était à la clôture assez maintenu aux cotes de la circulaire des courtiers :—Fair Orleans 3 3/4; Fair Mobile 7 1/4; fair Uplands 7; middling Orleans 6 1/8; Middling Mobile, 5 3/4 ; middling Uplands, 5 3/4.

Le stock de coton à Liverpool est de 1,308,000 balles dont 1,214,000 de provenance américaine. Les dernières avis de Manchester et autres districts manufacturiers sont favorables. La demande pour les filés et les tissus a été meilleure, et le marché a clos avec calme aux cours de la semaine dernière.

Les céréales étaient lourdes à Liverpool.

Liverpool, 24 juin, P. M.—Ventes de coton du jour—10,000 balles, pas de changement dans les cours.

Londres, 23 juin.—La tournure des affaires monétaires n'a pas changé. Les fonds ont fermé avec calme ; consolidés à terme coupons détachés 93 1/2 à 93 5/8.

La révolution en Sicile

Les derniers avis reçus à Londres de Palerme portent que la tranquillité régnait en Sicile.

Le roi de Naples François II a donné des ordres pour la concentration de toutes ses troupes à Messine et pour fortifier cette ville.

Le général Garibaldi se préparait à marcher par terre de Palerme sur Messine et en chasser les Napolitains. On pensait qu'il aurait lieu le 26 juin et donnerait lieu à une bataille décisive.

Autres nouvelles par le Persia.

Nouvelles commerciales et maritimes.

New-York, 5 juillet. Les malles du Persia, arrivé de Liverpool ce matin, ont été distribuées. Celles destinées au Sud ont été expédiées par le train du soir.

Le steamer Palestine de Québec est arrivé à Liverpool le 22 juin ; le steamer Glasgow, de New-York est arrivé dans la Mersey le 23 ; et l'Arabia est arrivé à Queenstown, le 23 [illegible] nouvelles ont été télégraphiées à Liverpool [illegible].

Liverpool, 22 juin—MM. Wakefield, Nash & Co, Richard Ashes & Cie rapportent que le marché aux céréales se maintenait.

Le marché a fermé avec calme, le jeune était coté à 34 à 35 s. 6d.

Le sucre était ferme et le café calme aux cours de la semaine dernière.

L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a été de £304,000 pendant la semaine.

Nouvelles politiques.

Les journaux du continent sont remplis d'articles et de comptes-rendus sur la grande conférence de Bade.

A la dernière entrevue entre le prince-régent et les souverains allemands, un arrangement décisif a été pris sur la question des relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères. Les souverains feront tous leurs efforts pour amener une entente entre l'Autriche et la Prusse.

En Angleterre, lord John Russell, en accusant réception d'une note du gouvernement français sur l'annexion de la Savoie, a désapprouvé la conduite de la France.

Environ 30,000 volontaires devaient être recrutés par le prince de Galles doit partir pour le Canada le 11 juillet.

Le prince de Galles doit partir pour le Canada le 11 juillet.

A Rome, le gouvernement autrichien a forcé les navires sardes du commerce à hisser le pavillon pontifical.

Toutes les troupes napolitaines ont évacué Palerme, et Garibaldi organise vingt régiments pour ses opérations sur la terre ferme. Les forces napolitaines sont massées dans la Calabre. Toutes les municipalités siciliennes ont demandé l'annexion au Piémont.

Le navire américain, capturé par les napolitains est le *Charles & Jane* de Baltimore.

NOUVELLES D'EUROPE
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Arrivée du Parana.

St-Jean de Terre-Neuve, 5 juillet.—Le steamer *Parana* est arrivé à ce point, venant de Galway, d'où il est parti, lundi soir, 25 juin.

Le *Parana* a pris la place du nouveau steamer *Connaught*, dont un des cylindres a éclaté au moment du départ.

Il n'apporte aucune nouvelle politique récente.

Marché de Liverpool.

Liverpool, 25 juin.—Les ventes de coton aujourd'hui ont été de 8000 balles. Le marché a fermé avec irrégularité et sans changement notable.

Destitution du maître de poste de Memphis.

Memphis, 5 juillet—M. McGallaway, rédacteur du *Memphis Avalanche* et maître de poste à la place de M. W. H. Carroll, a été destitué.

NOUVELLE DE L'ARIZONA.

St Louis, 5 juillet.—La ligne du télégraphe du Pacifique a été complétée jusqu'à Fayetteville dans l'Arkansas et a été mise en opération aujourd'hui.

La malle par la voie de terre, avec des avis de l'Arizona jusqu'au 15 juin est arrivée à Fayetteville.

La plus grande agitation règne dans certaines parties du territoire de l'Arizona, par suite de nouvelles découvertes de gisements aurifères sur le Medianbras. Un grand nombre de personnes partent de Tucson pour les mines et la fureur aurifère est à son comble. Tous les membres du gouvernement provisoire sont partis.

Sujet des contrats pour le transport des malles californiennes.

Washington, 5 juillet—L'administration a rejeté toutes les offres pour le transport des malles de Californie, par la voie de terre, y compris celles de M. Russell. Le sénateur Gwin a eu une altercation avec le président sur ce sujet et est parti très irrité.

Europe.

Les journaux d'Europe contiennent les détails des nouvelles apportées par l'*Adriatic* qui est parti du Hâvre le 20 juin et de Southampton le 21. L'*Adriatic* a amené parmi ses passagers M. Henri Mercier, le nouveau ministre de France à Washington.

L'entrevue de Napoléon à Bade avec les souverains allemands avait détourné un instant l'attention des affaires de Sicile. Voici les télégrammes que publient les journaux anglais :

Bade, 15 juin.—Le duc de Cobourg Gotha et les rois de Saxe, de Hanovre et de Wurtemberg sont arrivés dans l'après-midi et se sont rendus dans le courant de la journée.

On assure qu'à une conférence préliminaire des princes allemands aujourd'hui, ils se sont trouvés unanimement d'accord sur toutes les questions qui touchent aux relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères.

Bade, 15 juin.—L'empereur Napoléon est arrivé en habit de ville. Il a été reçu avec les honneurs habituels ; il a établi sa résidence à la villa de la grande duchesse Stéphanie.

Bade, 16 juin.—Vers huit heures et demie du soir, le prince régent qui, hier, avait rendu la première visite aux souverains allemands, a envoyé le lieutenant Von Leon présenter ses compliments à l'empereur. C'était l'intention de l'empereur de faire la première visite. Cependant le prince régent est venu à 8 heures et demie à la villa Stephanie et est resté avec l'empereur jusqu'à neuf heures et quart.

Aujourd'hui un grand déjeuner a réuni tous les souverains à l'ancien palais. Demain ils dîneront au chateau du grand duc.

On donne comme de bonne source qu'à l'entrevue d'hier soir, avec le prince Régent, l'empereur Napoléon a répété ses assurances pacifiques et a dit qu'il avait désiré cette entrevue pour les lui donner de vive voix. Le duc de Nassau est arrivé.

Paris, 16 juin.—On lit dans le *Pays* : L'entrevue entre l'empereur et le prince régent a été très cordiale. On affirme que les communications échangées entre Berlin et Vienne représentent l'entrevue de Bade comme un événement heureux et comme un gage de la pacification générale de l'Allemagne et de l'Europe.

On dit que Napoléon dans ses conversations a répété des assurances pacifiques sans faire allusion aux questions de politique intérieure ou extérieure de l'Allemagne ou à la question italienne.

Paris, lundi.—La *Patrie* dit : "L'empereur à son retour a présidé un conseil de ministres et a ensuite rendu visite au prince Jérôme."

Le *Times* dit qu'on ne peut rien savoir de ce qui s'est dit entre les souverains.

Le parlement Sicilien va se réunir prochainement et le gouvernement révolutionnaire s'organise de tous côtés. C'est le 18 juin qu'aura lieu la levée d'hommes ordonnée par Garibaldi.

Les deux steamers capturés par les Napolitains portaient les pavillons Sarde et Américain ; ils avaient à bord 25,000 fusils, 32 canons, et deux millions de livres de poudre, et une forte somme d'argent, huit cents passagers armés ont été faits prisonniers et ont été conduits à Gaëte.

Naples, 16 juin.—Le ministre Sarde a demandé la restitution des deux steamers et des 800 passagers qui avaient des passeports pour Malte.

Le gouvernement français ayant refusé sa médiation, la famille royale de Naples s'est assemblée et le roi a dit qu'il reconquerrait la Sicile ou perdrait sa couronne.

Des lettres de Rome disent que les Piémontais se concentrent à Ferrare. Les Autrichiens pourront dans 15 jours mettre 600,000 hommes sur pied.

Le frère de l'empereur du Maroc avec l'ambassadeur et leurs suites ont débarqué à Marseilles et vont à Paris rendre visite à Napoléon.

Dernières nouvelles.—Nos journaux européens allant jusqu'au 19 juin, qui nous parviennent dans la soirée, nous permettent de compléter les nouvelles qui précèdent.

L'*Indépendance Belge* contient les télégrammes suivants :

Paris, mardi matin, 19 juin.

Le *Moniteur* contient une note que voici en résumé :

"Le voyage de l'Empereur aura, nous n'en doutons pas, un heureux résultat. Il fallait la spontanéité d'une démarche aussi significative pour faire cesser un concert de bruits malveillants et de fausses appréciations.

L'Empereur allant expliquer franchement aux souverains réunis à Bade comment sa politique ne s'écarterait jamais du droit et de la justice, a dû porter à des esprits si distingués, si exempts de préjugés, la conviction que ne manquent pas d'inspirer des sentiments vrais expliqués avec loyauté. Aussi les rapports réciproques, dans cette nombreuse réunion, ont été plus que courtois."

La note décrit ensuite en détail les différentes réunions qui ont eu lieu entre les souverains, et termine comme suit :

"Ainsi, tous ceux qui désirent le rétablissement de la confiance, la continuation des bons rapports internationaux, doivent se féliciter de cette conférence qui consolide la paix en Europe."

Bade, mardi matin, 19 juin.

Le prince-régent a réuni hier après-midi les souverains allemands au palais, pour leur expliquer sa reconnaissance de ce qu'ils se sont joints à lui pour recevoir l'empereur des Français, et pour prendre en commun connaissance des assurances pacifiques de Napoléon III.

S. A. R. a dit que la conservation de l'intégrité de l'Allemagne sera toujours son premier souci, et que, dans l'accomplissement de cette tâche, elle ne se laissera pas égarer par cette circonstance qu'en matière de voir sur la marche et le but de la politique prussienne allemande n'est pas partagée par quelques confédérés.

Le prince-régent a annoncé ensuite que l'Autriche, pour arriver à une entente, avait fait des démarches auxquelles il attache une grande importance, et que si ses démarches aboutissent, il en donnera connaissance aux souverains allemands.

S. A. R. a déclaré aussi qu'elle se maintiendra toujours dans la voie dans laquelle elle s'est lancée jusqu'ici pour les affaires de la Prusse et de l'Allemagne, et qu'elle espère réunir par ce terrain un nombre toujours croissant de gouvernements allemands.

Les rois de Hanovre et de Saxe partent demain.

On lit dans le *Pays* :

"Il se confirme de plus en plus que l'effet de l'entrevue de Bade est immense en Allemagne et en Europe, et reçoit de toutes parts une interprétation favorable au maintien de la paix.

"Cette entrevue mémorable produira en France un sentiment naturel d'orgueil. Le spectacle de l'empressement et du respect avec lequel les têtes couronnées de l'Allemagne ont accueilli le souverain de la France ne peut que contribuer au développement de l'influence française dans le monde."

L'*Indépendance belge* contient le paragraphe qui suit :

Tandis que tous les rois de l'Allemagne, et une foule de souverains des Etats secondaires, groupés autour du prince-régent de Prusse, se rencontrent à Bade avec l'empereur Napoléon, dans le Nord autres souverains échangent également des visites. Ce sont les rois de Danemark et de Suède qui ont eu, le 16 de ce mois, une entrevue à Kronborg, entrevue toute privée, à laquelle aucuns ministres n'ont pas assisté. Le comte de Manderstroem, chargé à Stockholm du portefeuille des affaires étrangères, n'avait pas accompagné son souverain et les membres du cabinet danois, invités à Kronborg, n'y sont arrivés qu'à l'heure d'un grand banquet qui a été offert par le roi Frédéric à son hôte Charles XV. Une nouvelle entrevue entre les deux monarques [illegible].

---

que doit avoir lieu le 16 de ce mois au camp des dois.

On lit dans le *Corriere Mercantile* de Gênes du 16 juin :

"Le général Garibaldi est depuis le 1er juin en communication avec tous les comités de l'île tous ont reconnu son autorité. Il a blâmé l'entreprise de Catane, approuvé ce qui a été fait par les Messinois, et il exhorte tous les Siciliens de la côte orientale à concentrer les volontaires dans le camp déjà formé entre Melazzo et Castroreale, sur les montagnes de Barcellona. Un autre centre des insurgés a été Castagirone, au sud de l'Etna, au nord de Nicosia, d'où ils sont allés attaquer Catane. On organise les chasseurs de l'Etna ; il y aura, dit-on, 8 bataillons.

"Trapani est libre; les Bourbons l'ont abandonné le 6. Le comité a pris en main le gouvernement en attendant des ordres de Garibaldi. Les habitants de l'île Favignane ont délivré les détenus politiques, parmi lesquels se trouvait Nicotera, le compagnon de Pisacane."

Les derniers renseignements sur les affaires d'Italie se trouvent dans les télégrammes que nous reproduisons :

MARSEILLE, *samedi soir*, 16 juin.

Nous recevons des correspondances de Naples en date du 12 de ce mois annonçant que 2 mille hommes de troupes garibaldiennes ont débarqué à Catanzaro, en Calabre. On croit que ces troupes sont commandées par le colonel Medici.

Le bruit court que les Calabres commencent à se soulever; le général Nunziante serait envoyé, selon certaines rumeurs, dans ces provinces; d'après d'autres bruits, ce serait le général Pianelli.

Le commandement de l'armée d'observation dans les Abruzzes serait appelé à étendre son commandement jusqu'aux Calabres.

La réponse du gouvernement français est parvenue à Naples, et cette réponse est un refus d'intervention.

Il y a eu aujourd'hui réunion du conseil de la famille royale.

L'anxiété est générale dans tous les partis, par suite de la présence dans les eaux napolitaines de huit bâtiments français et de deux vaisseaux anglais.

MARSEILLE, *samedi soir*, 16 juin.

Des nouvelles de Rome annoncent qu'une dépêche du gouvernement de Naples explique la capture de deux bâtiments garibaldiens. L'un est piémontais, l'autre américain. Ils ont été conduits à Naples. Les mille passagers qui se trouvaient à bord ont été emprisonnés dans la forteresse de Gaëte. Ces bâtiments ont été surpris dans les eaux de Ponza.

Le général de Lamoricière a envoyé des troupes sur la frontière napolitaine. On assure que le Piémont a promis d'empêcher l'invasion des frontières pontificales, sauf le cas de déclaration de guerre. Le pape a communiqué cette déclaration.

MARSEILLE, *dimanche*, 17 juin.

Une lettre de Palerme, en date du 8 de ce mois, évalue à 40 mille hommes les forces de Garibaldi.

Ce général a fait fusiller neuf individus coupables d'attentat à la propriété.

La populace a tué plusieurs agents de police.

L'ordre d'évacuation de Palerme a jeté le plus grand découragement parmi les troupes napolitaines.

Garibaldi a ouvert une souscription nationale pour venir en aide aux frais de la guerre.

Toutes les familles nobles, ainsi que l'archevêque de Palerme, ont pris part à cette souscription.

MARSEILLE, *lundi matin*, 18 juin.

Nous recevons des nouvelles de Palerme du 10 juin.

Un décret de Garibaldi fixe au 18 juin l'époque de la levée des hommes fournis par la conscription, et au 20 juin le départ des conscrits pour Palerme et Catane.

Un autre décret ordonne des réquisitions de chevaux et d'effets militaires.

Ces décrets sont motivés par la nécessité de pousser vivement la guerre en faveur de l'unité italienne.

On commence à fondre des canons. Des milliers de piques ont été distribuées aux Palermitains.

Le conseil de défense de la ville a ordonné de maintenir soigneusement les barricades.

L'archevêque de Palerme a rendu visite à Garibaldi.

LONDRES, *dimanche*, 17 juin.

L'*Agence Reuter* publie une dépêche d'après laquelle l'empereur Napoléon aurait dit au baron de Martino :

"Il y a six semaines, j'aurais pu accepter le rôle de médiateur; des engagements contractés depuis m'en empêchent maintenant."

ITALIE.

On lit dans la *Patrie* :

"On a appris à Palerme qu'un navire chargé de 25,000 fusils et revolvers, achetés en Amérique, venait de relâcher à Cork, en Irlande. On assurait qu'un commissaire délégué par le dictateur allait être envoyé à Cork afin de s'entendre sur les meilleurs moyens à employer pour faire parvenir ces armes à leur destination.

"On comprend tout le prix que Garibaldi attache à cette cargaison, car aujourd'hui il a plus besoin qu'on lui envoie des armes et des munitions que des volontaires. Le pays lui fournit autant de combattants qu'il en veut. La levée en masse qu'il vient de faire en Sicile de tous les hommes de dix-sept à trente ans, lui permettra de disposer de forces considérables.

On écrit de Gênes, le 13 juin :

"Au moment où vous recevrez cette lettre, peut-être aurez-vous appris que les troupes royales occupant diverses parties de la Sicile ont toutes reçu l'ordre de se concentrer exclusivement sur Messine, seul point que le gouvernement, politique, réserve maintenant de défendre. Dans le reste de l'île, la révolution est considérée comme terminée.

"A la date du 4 juin, la garnison de Girgenti était déjà arrivée à Messine, et l'on attendait celle de Catane. Devant Messine, qui touche, pour ainsi dire, au continent par Reggio, on va former un vaste camp retranché. On vous aura dit aussi sans doute que le gouvernement n'a fait pas sans inquiétude pour ce voisinage. Un blocus rigoureux a été déclaré, afin d'empêcher toute communication entre la Sicile et la Calabre ultérieure.

"Garibaldi dirigera-t-il en personne le siège et l'attaque de Messine, ou confiera-t-il ces opérations à un lieutenant ? C'est ce qu'ignorent encore ses amis les plus intimes.

On lit dans l'*Opinion nationale* :

"Il paraît que le cabinet de Turin s'est ravisé par rapport aux nouveaux départs de volontaires destinés à renforcer l'insurrection.

"Une lettre datée de Gênes, le 8 juin, et adressée à un de nos abonnés, contient ce qui suit :

"Je pars ce soir à huit heures avec l'expédition conduite par le colonel Medici ; nous sommes 1,800 allant directement à Palerme, où probablement nous serons lundi. Nous allons sur des vapeurs de la compagnie transatlantique, qui remorquent deux bâtiments à voiles sur lesquels nous avons 18 pièces d'artillerie et des armes."

"On nous annonce de bonne part que Garibaldi a trouvé le moyen de se procurer cent mille excellents fusils, en sorte qu'il n'a plus rien à regretter des armes et bagages qu'emporte avec lui le corps de Lanza.

"Nous apprenons avec regret que le fils de l'illustre président de la république de Venise, George Manin, aide de camp du général Garibaldi, a été blessé deux fois à la même jambe : la première fois le 15, à Calata-Fimi ; la seconde grièvement le 27, à l'attaque de Palerme.

On écrit de Gênes, le 9 juin, à l'*Indépendance belge* :

"De nombreux volontaires sont partis cette nuit de Gênes pour la Sicile. Il n'a pas fallu moins de cinq bateaux à vapeur et de trois navires à voiles pour les transporter. J'estime sans exagération qu'il y en avait au moins de 6 à 7000. Ce chiffre vous paraîtra peut-être impossible, mais vous pouvez le considérer comme se rapprochant beaucoup de la vérité. La plupart de ces volontaires ont un fusil ou une carabine et une provision de cent cinquante cartouches. Il a été embarqué d'ailleurs un convoi d'armes considérable et des munitions en proportion, entre autres plus de six cents barils de poudre.

"Cette fois-ci l'embarquement s'est effectué du côté du Ponent, vers Conegliano, et le rendez-vous avait été donné dans la grande propriété Ara Pessoni. Pendant toute la journée d'hier, la ville de Gênes a fourmillé de volontaires recrutés dans toutes les classes de la société, même des plus élevées. Le mouvement, les costumes divers, les agencements particuliers de quelques uns donnaient un aspect très animé et très pittoresque aux principales places de la ville.

"Quand le soir est venu, on a vu tout ce que Gênes renferme de voitures et de véhicules se diriger vers la porte de la Lanterne, qui est du côté de la rivière de Ponent, transportant vers le point d'embarquement les volontaires et ceux qui leur faisaient conduite. Les omnibus ont été mis en réquisition et tout le monde a été rendu à son poste au moment voulu."

Avant de partir pour la Sicile, M. La Farina, président de la Société nationale italienne, membre de la Chambre des Députés de Sardaigne, a adressé la proclamation suivante aux "*soldats italiens au service du Bourbon et du Pape*:"

"Le grand royaume italien est déjà constitué. Victor-Emmanuel a désormais sous les armes 200,000 soldats aguerris et désireux de prendre part à de nouvelles batailles, 100,000 en réserve et 12 millions d'Italiens qui adorent ce père et saluent en lui le premier soldat de l'indépendance italienne ! La bannière sacrée aux trois couleurs est arborée de Suze à Rimini, de Sondrio à Cagliari, de Ravenne à Livourne.

"L'Emilie et la Toscane ont voulu, à la presque unanimité devenir italiennes, et, avec la persévérance, elles ont raison des obstacles. Il en serait certainement arrivé de même dans les Marches, l'Ombrie, à Naples, en Sicile, si vous ne vous y étiez pas opposés.

"Il n'est pas nécessaire que je vous dise quelle est la marche à suivre dans l'intérêt de votre honneur. La Vénétie est sous le joug des armées étrangères, et si les dommages et les malheurs ne lui ont été épargnés.

"Mais qui tient esclave l'Italie méridionale, qui l'exclut de la vie nationale, qui la rend la plus misérable terre de l'Europe ? c'est vous, soldats italiens du Bourbon et du Pape, vous qui fraternisez avec les mercenaires de Suisse et d'Autriche pour cette œuvre néfaste.

"Nous savons que beaucoup parmi vous sont italiens de cœur, nous connaissons leurs noms ; leur bonne volonté est paralysée, mais l'opinion publique ne peut distinguer les bons des mauvais dans une armée, et le monde dit que Ropale Palestro, Magenta et San-Martino, et n'est plus de l'Autriche, mais de vous, qu'il dépend que l'Italie s'élève aujourd'hui au rang des premières nations de l'Europe !

"Un acte de votre volonté et l'Italie sera libre et une des Alpes à Trapani : un acte de votre volonté et nous serons une nation de 25 millions d'hommes, une nation grande, libre, paisible et glorieuse, ayant 500 mille soldats sous les armes, et deux puissantes flottes dans l'Adriatique et la Méditerranée.

"Vos lâches patrons vous tiennent esclaves pendant vous voulez vos frères dans l'esclavage, et ils vous irritent contre nous ; mais, en fin de compte, ces moyens iniques ne sauraient triompher. Vous serez battus et dispersés, non pas parce que vous manquerez de courage et d'instruction, mais parce que la libre Italie n'a qu'à étendre la main pour renverser les trônes mal affermis du Bourbon et du Pape, parce que nous combattons pour la patrie que nous aimons et que vous, pour un maître que vous abhorrez et méprisez ; parce que la sainte apparition de notre oriflamme [illegible] beaucoup de vôtres viendront fraternellement avec nous ; parce que vous serez commandés par le jeune fils de Ferdinand II, par le neveu de François Ier, par le petit-neveu de Ferdinand Ier, types de couardise, [illegible]

---

habiles seulement dans la fuite et dans la trahison, et nous par Victor-Emmanuel, le digne héritier de tant de héros, le plus courageux, le plus intrépide des monarques modernes.

"La lutte sera courte; mais le dommage et la honte seront éternels pour vous et retomberont sur vos fils et les enfants de vos enfants, comme la malédiction du fratricide Caïn !

"Dieu sauve l'Italie de cette terrible mésaventure ! Qu'il ne permette pas que pour perdre la nation une et libre, les baïonnettes victorieuses de nos soldats se teignent d'un autre sang que du sang étranger !

"Soldats napolitains, prouvez que vous êtes les dignes fils de cette illustre réunion de preux que les Bourbons ont fait mourir sur l'échafaud, sur la potence ou dans l'exil ! Soldats romains, prouvez que vous n'êtes pas indignes de votre antique renommée.

"Italie et Victor-Emmanuel ! est notre cri; que ce cri sorte de vos bouches et l'Italie sera libre !

"Turin, le 22 mai 1860.
"Le président, G. LA FARINA."

On lit dans la *Gazette nationale* de Berlin :

"On écrit de Frankfort à différents journaux que le gouvernement français a adressé tout récemment à ses représentants auprès des cours allemandes une circulaire toute spéciale dans laquelle, renouvelant la dernière déclaration du *Moniteur*, et s'appuyant sur une série de faits et de preuves, surtout au sujet de l'Allemagne, il repousse de nouveau de la manière la plus précise et la plus formelle toute arrière-pensée d'un agrandissement territorial."

FAITS DIVERS.

Dans le monde judiciaire on parle d'une fort ingénieuse lettre du chancelier Pasquier qui, presque centenaire, a conservé toute la jeunesse de son esprit.

La lettre aurait été écrite (peut-être pas dans un but de publicité) au *Constitutionnel*, en réponse à des éloges donnés par cette feuille à l'arrêt de la Cour de cassation qui, réformant celui de la Cour impériale a prononcé dans l'affaire Dupanloup, a décidé que la loi de 1819 contre la diffamation étendait sa protection à la mémoire des morts. M. Pasquier, rappelant que la loi de 1819, émanée d'un cabinet dont il faisait partie, est spécialement son œuvre et celle de M. de Serres, son collègue, proteste que leur intention de législateur ait jamais été d'étendre à d'autres qu'à des vivants le bénéfice de ces dispositions tutélaires. Le spirituel chancelier, dit-on, considère le nouvel arrêt de la Cour de cassation comme rendant l'histoire à peu près impossible à écrire ; il ajoute même que la publication de l'Evangile pourrait ne pas être préservée des obstacles et des difficultés qu'il crée, s'il existait encore des héritiers de Judas peu désireux de se montrer accommodants sur les atteintes portées à la mémoire de leur aïeul.

Le chancelier octogénaire se prétend, du reste, très-généreux en ne se montrant pas favorable à une loi dont il pourrait presque déjà réclamer tous les bénéfices pour lui à la limite extrême de la vie où il est arrivé, et à plus forte raison pour l'illustre collaborateur qu'il regrette, M. de Serres.

—On écrit de Marseille au *Salut public* de Lyon que l'on continue à embarquer du matériel de guerre. On évalue à 25,000 le nombre des fusils qui ont pris la direction de Gênes.

—Un journal humoristique, qui paraît à Moscou sous le titre de *Distraction*, publie un fait curieux que nous reproduisons, en lui en laissant toutefois la responsabilité :

"Le médecin du district de Pokroff, Mr Sopovnine, nous a communiqué le récit d'un événement extraordinaire qui vient de se passer dans son district. Une fille de paysan du village de Sichétinova, nommée Marthe Kirilova, partit le 29 février pour aller dans un village voisin. Elle fut atteinte en route par un chasse-neige effrayant, qui en peu de temps amoncela autour d'elle une énorme quantité de neige ; elle ne put alors poursuivre son chemin et s'assit près d'un bois. Dans cette position elle s'endormit et fut entièrement ensevelie sous la neige.

"Un mois se passe, et Marthe ne revenait pas au village, ses parents la crurent morte ou perdue. Mais le 31 mars, un paysan passant par le même endroit avec deux chiens, ceux-ci coururent au bois, s'arrêtèrent à la place où Marthe avait été ensevelie, et commencèrent à aboyer. Pensant que les chiens avaient découvert quelque gibier, le paysan s'approcha d'eux, et vit sous un monceau de neige à demi fondue deux pieds avec des chaussons d'écorce, ainsi que les débris d'une pelisse et d'un sarafane. Le paysan ne savait que faire ; en se baissant pour mieux se rendre compte de ce qu'il pouvait y avoir sous ce monceau de neige, il entendit une faible voix qui disait : "Levez-moi !" Effrayé, le paysan se mit à courir, arrivé dans le premier village, il raconta à l'ancien ce qu'il avait vu et entendu, et celui-ci convoqua immédiatement tous les paysans.

"Le lendemain 1er avril, on se rendit à l'endroit indiqué ; on déblaya la neige et on en retira Marthe encore vivante, mais très épuisée. Ses vêtements étaient pourris et tombaient en lambeaux dès qu'on y touchait ; mais elle avait encore assez de connaissance pour prier les paysans de couvrir son corps et d'appeler des femmes, car elle avait honte de se voir ainsi devant des hommes. Son désir fut aussitôt satisfait ; on apporta du village des vêtements, les habitants l'habillèrent, et on la transporta dans une habitation, où on lui donna un peu de nourriture pour ranimer ses forces. Elle avait sur le corps quelques plaies; mais le médecin lui administra les secours nécessaires, et elle est maintenant presque entièrement remise.

"Elle a dit aux paysans et à l'officier de police qui l'ont interrogée qu'elle avait dormi la plus grande partie du temps, et que quelquefois seulement, pendant son sommeil, elle avait senti de la douleur dans différentes parties du corps. Réveillée par l'aboiement des chiens, elle avait senti et pu entendre tout ce qui se faisait autour d'elle, et lorsque les chiens se turent, elle n'entendit plus rien. Après tout ce qu'elle avait crié pour qu'on la délivrât, elle s'endormit de nouveau, et se réveilla seulement lorsqu'on eut déblayé la neige. Le médecin, après avoir pris toutes les informations, a fait sur cet événement un rapport officiel au comité sanitaire de Vladimir."

CHRONIQUE LOCALE.

SCHWAGE.—Les témoignages se suivent, mais l'enquête donnera à cette affaire un caractère différent de celui qui ressortait de la première version que nous avons recueillie. [illegible]

[illegible]

Mme Barbara Schwage—Je suis la veuve de M. Schwage. Lundi soir, 2 juillet, entre six et sept heures, [illegible]

Edward Hogan, âgé de quinze ans—Nous étions assis dans une chambre de la rue Tonti. Nous en sortîmes et aperçûmes chez nous, nous rencontrâmes une femme que je ne connaissais pas. John Reinecke avait un bras passé autour de son cou. Il dit à la femme, en français: "Comment vous portez-vous, chère," la femme s'éloigna de nous d'une centaine de pieds [illegible]

On a montré au témoin le couteau avec lequel Schwage avait été blessé. L'arme avait un manche blanc et une lame de quatre pouces. [illegible]

Gérard R. Eschmann, âgé de huit à neuf ans, a déclaré avoir vu le couteau et le chapeau sur l'herbe, [illegible]

Plusieurs autres témoins ont confirmé le dire de Edward Hogin et le jury a rendu un verdict par lequel il déclare que le défunt est mort d'une blessure infligée avec un poignard aux mains de John Reinecke.

JOE DAVIS dont il a tant été question depuis quelques jours, n'est pas mort—plus de doute là-dessus. Il est arrivé en ville hier matin, juste à temps pour éviter à sa femme la dépense de vêtements de deuil et prier ses amis de donner contre-ordre pour le magnifique cercueil dans lequel ils étaient bien décidés à déposer son cadavre. [illegible]

Il paraît qu'en descendant le fleuve, Davis s'était battu avec Wright et avait eu le dessous, que Wright profitant de son avantage, lui avait enlevé sa montre, un revolver, un couteau Bowie et une pièce en or de vingt piastres. Après le combat, Wright entra dans l'esquif d'un nommé McCallum ; Davis et ceux qui se trouvaient avec lui furent sur une petite habitation qui appartient à Davis et celui-ci avait l'intention de se rendre en ville. [illegible]

ARRESTATION.—M. Cuevas, lieutenant de la police du Deuxième District, a formulé une plainte contre Irwin et Clarke qui se sont tirés des coups de pistolets mardi, dans la rue de Chartres.

Clarke a été arrêté, mais les officiers n'ont pas encore découvert Irwin.

ENQUÊTES DU CORONER.—Il y a eu hier sept enquêtes tenues par le coroner, une dans un cas d'apoplexie, deux sur des noyés, quatre dans des cas d'apoplexie, dont deux causés par le soleil.

James Thornton, le vieux serviteur de John McDonough, qu'on voyait autrefois passer son maître tous les jours en canot de l'autre côté de la rivière, est tombé hier à l'eau en sautant dans son embarcation qui s'éloignait. On a repêché son corps au bout d'une demi-heure, il était natif de la Virginie et âgé de 45 ans, il avait été affranchi par son maître. Un autre homme de couleur nommé Flouvert s'est noyé en se baignant dans le bayou St-Jean.

INCENDIE.—Hier, à une heure après-midi, quelques vieux débris de démolition et une partie du wharf entre les rues Désirée et Elmire, ont brûlé, ce qui a causé une alarme donnée par la station No 3 du 3e district.

FAUX BONS DE TRAVAIL.—Une certaine classe d'industriels contrefont les bons qu'on donne aux gens qui travaillent pour les steamboats et vont se les faire payer au bureau du commis. Jesse Hamilton a été arrêté hier au moment où il faisait un coup de ce genre à bord du steamboat Edward J. Gray.

CÉLÉBRATION DU 4 JUILLET.—NOS MILITAIRES.—Cette fête nationale a donné lieu à de superbes manifestations militaires. Presque toutes les compagnies composant la légion et la brigade du général Tracy ont paradé dans les rues et sur les places principales de notre ville.

L'artillerie Washington s'est fait remarquer comme d'habitude par sa bonne tenue et la précision de ses manœuvres. Elle a exécuté des feux de mousqueterie sur la rue de Canal et sur la Place Lafayette.

Les *Continentals* ont fait une brillante sortie, après avoir pris leur quartier à leur arsenal, escaladant Hévia et St-Charles. Du leur balcon, ils ont fait des feux de mousqueterie ; puis ils ont terminé gaiement la journée à tour d'un bal de punch.

Les chasseurs de 1814-15 ont fait une promenade en ville, ce qui a donné l'occasion de remarquer leur bonne tenue ; ils font de rapides progrès depuis leur réorganisation.

Le Bataillon d'Artillerie d'Orléans était très nombreux. Les manœuvres exécutées sur la Place d'Armes prouvent quels bons résultats le major Théard a obtenus.

Ce Bataillon a fait une visite au général Palfrey, qui l'a reçu d'une manière flatteuse. La première compagnie des chasseurs à pied, capitaine St-Paul, se trouvait au domicile du général quand le Bataillon y est arrivé. La plus parfaite entente a régné entre les deux corps qui, après les toasts d'usage, se sont retirés ensemble.

Après avoir rompu leurs rangs, les chasseurs à pied se sont rendus chez Victor le restaurateur, pour terminer gaiement la fête autour d'un splendide festin préparé par ordre du capitaine St-Paul ; le major Théard et ses officiers y étaient invités. A leur entrée, le capitaine St-Paul leur a souhaité la bienvenue et a porté un toast au major Théard en termes si flatteurs, que celui-ci n'a pu s'empêcher de répondre :

"Merci, mes amis, a dit le major, merci de l'accueil bienveillant que vous me témoignez. Il me semble être au milieu de mes soldats et votre uniforme me rappelle que je ne suis pas votre chef. Mais, mes amis, cet uniforme français que vous portez à côté de notre uniforme américain, me rappelle les temps héroïques de notre République, ce temps où Washington et Lafayette combattaient côte à côte pour le triomphe de la liberté.

Ne vous en souvient-il pas ? [illegible] Amérique et France ! [illegible]

"Vous, jeunes Chasseurs français, soyez fiers. C'est votre cœur qui, il y a un an, au moment où notre horizon politique s'assombrissait au nord, avec dévouement, rappelé le vieil esprit militaire de notre ville. A vous, Chasseurs, l'honneur de la réorganisation de la Légion ! ....

"Un toast, mes amis, et j'ai fini. Je bois à l'union des soldats français et des soldats américains, union dont le travers le symbole dans l'uniforme que vous portez ! "

Ce discours a été couvert de frénétiques applaudissements.

Nous regrettons de ne pouvoir rapporter les remarques du Capt. Janvier, du Capt. St-Paul, des Chasseurs, Le gendre, Santini et Hernandez et des lieutenants Devereux, Dubreuil et Calongne. [illegible]

La deuxième compagnie des Chasseurs à pied, en l'absence de son commandant, [illegible] au parc de la Métairie. [illegible]

D'autres compagnies se sont absentées de la ville; on regrettera de ne pouvoir raconter leurs joyeuses parties de campagne. Somme toute, cette journée a été charmante pour nos militaires, dont l'entrain, en le voit, ne laisse rien à désirer.

Décédé hier, à 5 heures de l'après-midi, L. LAFRAISIE, âgé de 43 ans, natif de Coutance (département de la Manche, France). Les amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Son corps est exposé encoignure Champs-Elysées et Victoire.

Décédé hier, 5 du courant, à l'âge de 19 ans, JOSEPH SANTINI jr. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 6 du courant, à 6 heures P. M. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation. Le corps est exposé chez son père, rue Villeré, No 35, entre Commune et Gasquet.

Vallée de la Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1860.
Souv. Chap. R. C. No 8, et Sub. ... les Kadosh No 8, le Foyer Maçonnique.
Les membres de ces corps sont respectueusement invités à assister à l'enterrement de JOSEPH SANTINI jr., fils du frère J. Santini. Le convoi partira de la demeure de son père, rue Villeré, entre Commune et Gasquet, aujourd'hui, à 6 heures P. M.
8 juil—1
J. M. HERNANDEZ, Chancelier.

☞ Il n'y a pas de préparation qui calme les nerfs comme les AMERS DE HOSTETTER. Bien que la renommée de ce fortifiant repose principalement sur son efficacité pour la guérison de la dyspepsie, de la maladie de foie, etc. [illegible] la dysenterie, la diarrhée, la colique, et tous les maladies auxquelles le sexe est sujet. L'Amer donne la force, combat les dérangements, et ramène rapidement la santé. [illegible]

Des hommes de science.

Des hommes éminents dans leur profession, se sont prononcés pour l'usage de l'AMER, sous le nom de OLD SACHEM BITTERS AND WIGWAM TONIC et dont l'effet est véritablement [illegible]
A vendre par WOODMAN & SEMENT,
encoignure Commune et Magasin.
2 juil—6

Papier Fruneau, contre l'asthme.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.
Le Papier Fruneau fait cesser à l'instant la toux et l'oppression, et permet au malade de dormir. [illegible]
LOUIS NAPOLEON ROCHARD,
Rue du Rempart, entre St-Philippe et Ursulines.
[illegible]

Dépuratif du Dr Vergé.

LES DARTRES détruites à jamais, rougeurs, démangeaisons, et toute autre maladie de peau, tout radicalement guéris. [illegible]
Principal Dépôt chez FAURE LACAUSSADE
25 juin

Conservez vos dents !

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

Les dents sont indispensables à l'homme; sans elles, plus de beauté, plus de voix modulante, plus de santé. La perte des dents produit l'affaissement des lèvres, les mâchoires se rencontrent et impriment sur le visage d'une personne à la fleur de l'âge le cachet de la vieillesse. Tous ces malheurs sont occasionnés par la négligence et en renvoyant les opérations jusqu'à ce qu'on en souffre. Pourquoi attendre jusqu'au dernier moment quand on peut éviter tout cela en ayant recours à temps aux soins d'un habile opérateur ?
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
17 mai—1an, l. l. jeud. et vend.—1re p

VIN DE CATALOGNE—300 barriques vin épais et de qualité supérieure, en débarquement du navire Teresita, arrivé de Barcelone, à vendre par
6 juil FATJO & BRUNASO, 294 et 296, rue Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—300 cruchons en débarquement du Teresita et à vendre par
6 juil FATJO & BRUNASO, 294 et 296, rue Vieille Levée

BOUCHONS—5 balles bouchons fins longs pointus en débarquement du Teresita et à vendre par
6 juil FATJO & BRUNASO, 294 et 296, Vieille Levée

CARTES espagnoles, à jouer—4 caisses (10 grosses chacune), marque So Martí & Torres, en débarquement du Teresita et à vendre par
6 juil FATJO & BRUNASO, 294 et 296, Vieille Levée

MAYORQUE—4 pipes et 10 barriques 1re qualité, en débarquement du Teresita et à vendre par
6 juil FATJO & BRUNASO, 294 et 296, Vieille Levée

RHUM de la Havane—3 pipes articles de choix, en débarquement du steamship Habana, à vendre par
6 juil FATJO & BRUNASO, 293 et 296, Vieille Levée

BOUCHONS—En débarquement de la barque Tupaculta, 100 balles, savoir :
20 balles longs pointus pour vin ;
12 do do grandeur ;
6 do longs pour bière ;
21 do courts pointus No 1 ;
6 do do do No 2 ;
5 do do do No 3 ;
Il y a en magasin un assortiment complet de bouchons de toutes grandeurs et descriptions.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
6 juil Encoignure Royale et St-Philippe.

SAFRAN ESPAGNOL—10 barils de la vraie qualité en débarquement de la barque Teresita, à vendre par CUSACHS & OGDEN,
6 juil Encoignure Royale et St-Philippe.

EN débarquement des navires Yolla Wylie et Marathon, de Bordeaux—
[illegible] barriques vin rouge Côtes de Bourg,
[illegible] barriques vin rouge,
[illegible] do St-Julien 1858,
[illegible] do Margaux,
[illegible] do vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] do Haut Barsac,
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Estèphe,
[illegible] do diverses marques,
bouchons en vin rouge,
[illegible] caisses 24 1/2 bout. vin rouge diverses marques,
[illegible] do Cantenac,
[illegible] do vin rouge diverses marques,
[illegible] do vin de Bourgogne,
[illegible] do Margaux,
[illegible] do Vineyard Proprietors Co,
A vendre par V. MAIGNAN,
6 juil 17, rue St-Louis

VIN rouge et vin blanc en barriques—
[illegible] barriques vin rouge Montferrand,
[illegible] do Cambianes,
[illegible] do Quinsac,
[illegible] do St-Emilion,
[illegible] do St-Estèphe,
[illegible] do Montferrand,
[illegible] barriques vin rouge St-Emilion supérieur,
[illegible] do vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] do Petit Barsac,
En débarquement du navire Marathon, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. PLASSAN,
Nos 38 et 40, Vieille Levée.

VIN rouge et vin blanc, en caisses—
[illegible] caisses vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] do vin rouge Cantenac supérieur 1851,
[illegible] do do Margaux do
En débarquement du navire Marathon et à vendre par S. PLASSAN,
Nos 38 et 40, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE cognac—
[illegible] 1re preuve, Jas Marris,
[illegible] do Vve Roche,
[illegible] 1855, 1re preuve Richard,
[illegible] C. C. G. extra A. Cahanne,
[illegible] Seney & Co, de preuve,
[illegible] Rochelle Pellerin, de preuve.
En débarquement du navire Marathon et à vendre par S. PLASSAN,
Nos 38 et 40, rue Vieille Levée.

TABAC DE LA HAVANE, nouveau—30 balles tabac de la nouvelle récolte, en débarquement du steamship Habana, à vendre par
6 juil ANT. COSTA & Co, 35, rue Douane

Laine du Mexique.

LAINE du Mexique—200 sacs, en débarquement de la barque O. R. B., en magasin et à vendre par
5 juin PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier

ATTENTION.

VENTE A CREDIT.

☞ 100 caisses bottes et souliers, chemises, habillements, etc.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes et souliers, chemises, habillements, etc. qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Lemonnet, Blache & Co, No 63 rue de Chartres. Conditions à la vente.

AU PUBLIC.

☞ Une erreur s'est glissée avant-hier dans la Chronique du *Courrier*, m'accusant avec John Bazar et avec intention de tuer sur deux personnes [illegible] ce qui est faux, car je n'ai fait que lever ma canne pour avoir pu l'atteindre, sur une mulâtresse nommée Ernestine de Desmarest allée Tounnessin, lorsque A. Abat, pour avoir croisé et insulté un membre de ma famille, et quant au dit John Bazar, il n'est entièrement inconnu, je n'ai été assisté de qui que ce soit.
6 juil—1f FELIX FERNANDEZ

Maison Johns & Dessommes frères.

Jaconats—Jaconats
A 12 1/2 cents.

Reçu par les derniers arrivages de New-York—600 pièces jaconats assortis, que nous offrons au prix ci-dessus.

Ainsi qu'un assortiment choisi de toiles d'Irlande que nous vendrons à sacrifice pour clore une consignation.

Johns & Dessommes,
6 juil Encoignure Canal et Chartres.

SOCIETA ITALIANA
DI MUTUA BENEFICENZA

I membri che la componyono sono inditati ad accompagnare oggi 6 luglio alle ore 4 P. M., la salma di Giuseppe Santini e Margherita Santini.
Il convoglio partira strada Villeré No 35.
Per ordine del Presidente. ANGELO SOCOLA,
6 juil—1f Segretario.

Demande.

ON demande, dans un magasin de marchandises sèches en gros, un vendeur, parlant l'anglais et le français. On en préférerait un qui connût la campagne et n'aurait aucune objection à voyager pendant l'été. Une personne capable recevrait de bons gages. S'adresser, avec références, à la boîte P. 40, au bureau de Poste.
6 j

L'Amer-Vin Impérial.
DU Dr J. BOVEE DODS.

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il y entre les racines suivantes : sceau de Salomon, du spicenard ; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce de laurier sauvage et du bois berry.

NOUS DEFIONS
LE MONDE
D'EN PRODUIRE
UN EGAL

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud," "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet," mais nous croyons pouvoir dire que c'est une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption.

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux !

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si communs parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est fait bouteur saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient en abandonner l'usage, n'auraient rien prendre de mieux. L'AMER DE DODS ne renferme pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dans le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUÉRIT de la maladie, mais il la PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise, ou qui souffrent de fièvres et frisson. On peut le donner aux enfants avec toute impunité.

Les médecins, les ministres de la religion, les professeurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet Amer et chasser ainsi la maladie et l'intempérance.

CHARLES WIDDIFIELD & Co.
Propriétaires,
No 78, William Street, New-York.
A vendre par tous les droguistes.
Agents pour la vente en gros et en détail dans l'Etat de la Louisiane,
FLUMB & LEITNER,
à Augusta (Georgie).
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail par
6 juil—1an J. WRIGHT & Co
21 et 151, rue de Chartres

CIGARES. CIGARES.

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que,
Ingenuidad, Partagas,
Meridiana, Flor de Sancho,
Redowa, De Hermanos,
Flor de Pajados, Mano Habana,
Cabarga, Know Something
Washington, etc.,
aux prix les plus modérés.
F. PRATS,
9 jan—1y 20, Commerce et Place

EN débarquement de la barque Tersetta, venant de Barcelone—
21 balles de 15 mille bouchons première qualité,
16 do do régulière à l'eau minérale
25 do do do pour pintes.
300 barres huile d'olive,
40 rames papier à cigarettes
A vendre par PABLO GELPI & CO.
6 juil 209, Vieille-Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés—100 barriques de vin de Catalogne très-corsé frappé
20 pipes do
100 barriques de vin de Marseille frappé
20 barils de graine de Canarie
[illegible]
35 barils de vin la Porte douce très vieux fre. qté
25 do Santa Leoporine crushed.
6 juil PABLO GELPI & CO.
209, Vieille-Levée

MOUTARDE Echantillon de la célèbre fabrique de F. Meunier & Cie, de Bordeaux, en caisses de 2 douzaines de pots, toujours garantie la parfait état, à vendre en magasin ou à livrer. Dépôt chez
6 juil HENRY VALETON & CO
27, 29 et 31, rue Bienville

EN débarquement du navire Marathon, de Bordeaux, 25 caisses abricots à l'eau-de-vie, Lafourcade
15 do prunes do
15 do pêches do
15 do poires do
10 do cerises do
A vendre par HENRY VALETON & Co
6 juil 27, 29 et 31, rue Bienville

EN débarquement du navire Yola Wylie de Bordeaux—150 paniers véritable absinthe d'Amsterdam. A vendre par HENRY VALETON & Co
6 juil 27, 29 et 31, rue Bienville

VINS—100 barriques vin rouge St-Emilion
20 barriques vieux St-Lambert
4 1/2 do de choix, diverses marques
200 caisses de Julien Médoc
300 do Margaux
100 do Château Larose
20 do diverses marques, 1/2 bouteilles
20 barils vin blanc Hautsauterne
Vins de Madère, d'Oporto et de Xérès, en fûts de pipes et à vendre par X. LAMBERT
6 juil 52 (ancien 62) rue des Magasins

EN magasin—10 paniers eau-de-vie des pays
4 pipes eau-de-vie imitation
25 barils genièvre du pays
10 do whiskys Rye, Monongahela et Bourbon
A vendre par X. LAMBERT
6 juil 52, (ancien 62) rue des Magasins

CHARBON pulvérisé—20 boucauts, en magasin et à vendre par X. LAMBERT
6 juil 52, (ancien 62) rue des Magasins

Pensionnat et Externat,
Dirigé par Mlle BARTHE
No 133, rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, Nlle-Orléans.

MLLE BARTHE annonce au public qu'ayant acheté l'établissement de Mme Millet, rue St Pierre, elle l'a transféré au local ci-dessus. Les élèves qui lui seront confiées, recevront une éducation soignée en français et en anglais, dans toutes les branches, comprenant la Lecture, l'Ecriture, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Musique vocale et instrumentale. Mlle Barthe enseigne aussi la Broderie et les travaux d'aiguille de tous genres, et l'instruction religieuse sera l'objet d'une sollicitude constante. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Pensionnat. 4 juil—1m

E. S. TAPPAN. A. P. AVEGNO.

LES soussignés, avocats, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont formé aujourd'hui une société pour l'exercice de leur profession, sous la raison TAPPAN & AVEGNO. Ils s'occuperont avec promptitude des affaires qui leur seront confiées.
E. S. TAPPAN,
4 juil—1m A. P. AVEGNO.

COUVERTURES
Pour Nègres.
H. de GOER & REFLARD
311, Broadway, New-York.

ONT l'honneur de prévenir leurs anciens clients de la Louisiane, qu'ils ont en mains un grand stock de belles couvertures de nègres 3 1/2 points, blanches et grises, provenant des meilleures manufactures françaises. Granier & Co et autres dont ils sont les agents. Ils seront très reconnaissants des ordres dont on voudrait bien les honorer.
4 jt—2m

CHAUX,
Briques à Feu,
Fournitures de maçons,
Peintures et blanc de céruse,
Brosses, étoupe, guano, &c.
KEARNY, BLOIS & Co
4 jt—3f No 62, (ancien 72), rue des Magasins.

CLOUS.

MILLE SIX CENT barillets clous de l'Est, de la meilleure qualité, à vendre à très bas prix, en lots, par KEARNY, BLOIS & Co.
4 jt—3f No 62, (ancien 72), rue des Magasins.

Demande de domestique.

ON demande une domestique bien recommandée, sachant faire la cuisine, rue de Chartres, No 66
4 juillet—3f

Malle Volée.

UNE malle renfermant des papiers de famille a été volée le 8 mai dernier, à Pascagoula de la rue Conde. Le propriétaire ne poursuivra point le voleur s'il renvoie les papiers au poste où à ce bureau du journal.
4 jt—3f

Perdu.

UN billet de $50, portant la date du 2 juillet 1860, à deux mois de date, signé par S. Dupard à son ordre et endossé par lui. Le paiement du dit billet ayant été arrêté, le public est prévenu de ne pas le négocier.
4 juillet 1860. S. GUINAULT.
4 jt—7 10

RHUM—15 pipes rhum blanc et rhum colorié, en débarquement du steamship Habana arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

TABAC de la Havane, pour capes et tripes, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

TABAC—de la Havane et du Mexique, pour capes, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—Sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CONFITURES de la Havane—40 caisses pâte et gelée de goyave, en boîtes de 1, 1 1/2 et 2 livres, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane—200,000 cigares de grosseurs et de marques assorties, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane entre Chartres et Vieille-Levée.

AMANDES—100 sacs amandes à la [illegible], nouvelle récolte, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18 rue de la Douane entre Chartres et Vieille Levée.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes de la marque de St. de Kuyper et de Hennet, en débarquement et à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

VITRES—4,000 caisses de grandeurs assorties, françaises, à vendre par W. H. VREDENBURGH,
3juillet—3f 36, Vieille-Levée.

VINS DE BORDEAUX—250 barriques St-Julien, St-Estèphe et Margaux—2000 caisses Léoville, Laffitte et Margaux, en débarquement et à vendre par
3juillet—3f W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

INDIGO & MUSCADE—10 surons indigo, de Caracas; 20 caisses dite Madras 1re qualité; 14 caisses muscade 1re qualité, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

Drawback ! Drawback !

30 pipes genièvre de Hollande, double Eagle
20 caisses de 12 1/2 bouteilles cordiaux
[illegible] paniers huile d'olive
[illegible] pipes vin de Catalogne, très-corsé
[illegible] do vin de Bergues
[illegible] do vin de Cette
[illegible] do vin de Bergues de
[illegible] do vermouth supérieur
[illegible] do marasquin
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.
6 juin No 30, rue Conti

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, rue Royale No 4.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 9 du courant, pour fouiller et transporter sur la Levée, dans des brouettes, de deux à dix mille yardes cubes de sable de battare, aux endroits suivants :

De un à cinq mille yardes cubes en face de la Place Jackson et de un à cinq mille yardes cube de la rue Race au Felicity Road.

Les propositions devront être adressées à M. J. B. Slawson, Président de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
S. L. JAMES,
3 juil—6f Ingénieur en chef.

Avis.

MARIE Joséphine Petitfils, épouse de Jean Joseph Peltier, ayant quitté le domicile conjugal, le soussigné, son mari, prévient le public qu'il ne sera responsable, à partir de cette date, d'aucune dette qu'elle pourrait contracter.
3 juil—1f J. J. PELTIER.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, 100 caisses absinthe E. Pernod,
3 surveaux fromage de Gruyère, à vendre par
2 juil CAMILLE LACOSTE, 219, rue Royale, enc. Dumaine

EN débarquement du navire Fanny Elsler, de Bordeaux—
50 barriques vin rouge de famille
5 caisses de 100 demi-boîtes champignons
5 do 100 do Petits pois au naturel, saindoux et au beurre.
5 caisses de 100 demi-boîtes cèpes à l'huile.
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
2 juil 219 rue Royale, enc. Dumaine

Distillerie et fabrique de chocolat.
35 et 37....Rue Quarter....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendus aux prix les plus réduits.

Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, eau de seltz rue Bourbon, 99, près St-Louis.

Sirops assortis, garantie de conserve à $2,75 la douzaine de 12 au caisse, par
18 mai L. C. CRESSON

EN magasin et à vendre par le soussigné—300 caisses Absinthe E. Pernod, C. F. Berger, C. Lanoultze, Edouard Muller ;
100 caisses Cassis du Mont d'Or et Punch au Rhum ;
125 do Vermouth Noilly Prat, Picard & Co, Riviere frères.
150 paniers Champagne Crème de Bouzy, F. Barbe & Co, Jacquesson & Son, et Red Star, à vendre par F. SANCHO,
229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe

Chaudières anglaises pour le sucre
En fer forgé ou fondu,
Des Usines de MM R & J. RANKIN, DE LIVERPOOL.

LES soussignés, seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, en ont toujours un grand et complet assortiment des deux sortes, en fer forgé ou en fer fondu, qu'ils offrent à vendre, rue Bienville, No 32. M. A. DE LIZARDI & Co.
2 jt—1m

Changement de Domicile.

LE magasin de A. PAYA est transféré du No 78, rue de Chartres, dans son ancien magasin, No 50, rue de Chartres.
30 juin

EAUX-DE-VIE de Cognac—400 colis en 1/4, 1/4 et 1/2 pipes, en douane, des marques suivantes bien connues : Vve Gervers Co, différentes années, Castillon 1815, Louis Le Berton 1815, V. Lecoq 1825, V. Lecoq 1815, Julien Lefebvre, différentes années, Arnal fils, goette, Jules Dupontois, Bisquet, Trinoche & Co, et la marque Vins Fleurs, à vendre par
W. H. VREDENBURGH & Co
2 juil 36, Vieille-Levée

THÉ—300 colis, vert et noir de toutes qualités, à vendre par W. H. VREDENBURGH,
2 juillet—6f 36, Vieille-Levée.

EN débarquement du Fanny Elsler, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
20 quarts cognac Oldenburg 1858,
10 do do 1856,
20 barriques vieux cognac Larronde,
20 do cognac Gautier frères 1841,
21 balles bouchons pointus courts,
[illegible] do do en sacs, Nos 3, 7 et 5,
2 balles bouchons à damejeannes,
100 caisses de 12 b. vin rouge Haut-Brion Larronde,
[illegible] do do Margaux
47 do 12 do Château Margaux 1857
50 do 12 pobans prunes sèches,
[illegible] do 12 fruits au jus de L. Rambeau,
16 do liqueurs assorties,
18 do liqueurs de la Chartreuse,
16 do liqueurs Raspail,
2 juil paniers anisette supérieure.
V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis

Véritables cigares de la Havane.

UN fort stock de Londres, Regalia de Londres, Regalia Britannica, Demi-Regalia en prés, Conchas, Presidentes, Comerciantes, Especiales, Millares et autres marques célèbres marques Globo, Cabañas, Ritos, Gutierres, Flor de Partagas, American Flag, Rosa de Sepinal, Trovatore, Meridiana, Jubilee, Washington, Tres Hermanos et diverses autres marques en magasin et à vendre par CABALLERO & HASUALDO,
30 juin 46, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire Connaught, venu du Havre, 4 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure, d'Emmenthal, à vendre par
30 juin HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville

PETITS POIS—10 caisses de 100 1/2 boîtes petits pois au naturel,
1 caisse de 100 boîtes petits pois au beurre, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co
30 juin 27, 29 et 31, rue Bienville

BOUTEILLES VIDES—50 paniers de 100 bouteilles à Cognac, forme anglaise,
25 paniers de 100 bouteilles bordelaises, en magasin, et à vendre par HENRY VALETON & Co.
30 juin 27, 29 et 31, rue Bienville

CHAMPIGNONS—100 caisses champignons au naturel de Briant en débarquement du navire Comet, du Havre
A vendre par LANATA FRERES,
30 juin 9 et 11, rue Jefferson

CHAMPAGNE—50 paniers Moët & Chandon, à Epernay, 1/2 bouteilles.
25 caisses dito dito, 30 demi-bouteilles
En débarquement du navire Comet, du Havre, à vendre par LANATA FRERES,
30 juin 9 et 11, rue Jefferson

FROMAGE—100 caisses crème rouges,
100 meules Gruyère suisse,
20 meules Parmesan, en débarquement et à vendre par LANATA FRERES
30 juin 9 et 11, rue Jefferson

SAVON—Savon—218 caisses savon pour familles, à vendre par B. TURPIN
55 Vieille-Levée.

CHANDELLES—chandelles—30 caisses chandelles de F. Fabel, 5 et à la livre, à vendre par B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

CHANDELLES de Paris—20 caisses de F. Fabel, à vendre par B. TURPIN, 55 Vieille-Levée.

POIVRE—100 sacs, à vendre par B. TURPIN
55, Vieille-Levée

DEMANDE DE MAISON.

On désire prendre à loyer une résidence de première classe, située près du quartier des affaires. S'adresser à M. BUJAC
30 juin—6f Encoignure Gravier et Carondelet

Aux Amateurs.

Pompes à Jardin ou Incendie

UNE douzaine pompes pour arroser les jardins, avec tuyaux en gutta percha. Cet article peut servir à éteindre le feu, et est très utile pour un grand jardin, étant très compacte et portatif, pouvant être jouée par un enfant.
ROUSSET & GENIN
29 juin 95, rue du Canal près Chartres

GRUYERE—Reçu 2 boucauts de fromage de Gruyère bien frais, à vendre par DUNTZE & Co,
31 mai Encoignure Royale et Conti

LES débiteurs et créanciers de E. F. LABRANCHE & Co, et ceux de feu E. F. Labranche, sont priés de se faire connaître au soussigné
F. GANUCHEAU,
Exécuteur testamentaire de E. F. L.
Nlle-Orléans, 27 juin 1860 27 juin—10f

LAINE DU MEXIQUE.

13,000 livres en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
27 juin Nos 31 et 33, rue Gravier

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre—
4 tonneaux fromage Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN
27 juin 20, rue Toulouse

EN débarquement de la barque Fanny Elsler arrivée de Bordeaux—
150 barriques vin rouge Côtes Fronsac
32 do St-Emilion
[illegible] do Ch Médiroade
[illegible] do Grand vin Larose
[illegible] do Ch Bonneau
[illegible] do Grand St-Lambert Médoc
[illegible] do vin blanc Haut Sauterne
12 do Barsac
100 caisses vin rouge Grand St-Lambert Médoc 1856
A vendre par J. N. CURIEN,
27 juin 20, rue Toulouse

Mlle LEONTINE,
Ex-première demoiselle en robes de Mme F. ALBERT.
84, *Rue Royale, au Premier.*

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes de tout genre. Honorée de la confiance des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à la justifier par son exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de ses ateliers. 20juin

A. SAULET,
Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général, à venir et visiter le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été, qu'il a reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants.
A. SAULET, 36, rue de Chartres
31 mars entre Douane et Bienville

ABSINTHE—500 caisses absinthe E. Pernod ;
200 do do C. F. Berger ;
A vendre, à livrer par le navire India, attendu du Havre.
25 jn C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale

KIRSCH—20 caisses kirsch, E. Pernod ;
12 do do C. F. Berger ;
A livrer par le navire India, attendu du Havre—
25 jn C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale

FRUITS AU JUS—En magasin et à vendre par le soussigné—
20 caisses fruits au jus Rodel ;
25 do do Lafaurie.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale

ANISETTE extra superfine—150 paniers anisette Chauvet, 120 paniers anisette Lafaurie, en magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co
25 juin—8 116 rue Royale

BIERE de Bavière.—Venant d'être reçue.—50 barils bière de Bavière, d'une qualité exquise, à vendre par DUNTZE & Co,
14 juin Enc. Royale et Conti.

A VENDRE, à livrer par le navire Lemuel Dyer du Havre :
100 caisses absinthe E. Pernod.
3 surveaux fromage de gruyère, par
CAMILLE LACOSTE,
219 rue Royale, encoignure Dumaine.

ATTENDU par le navire Fanny Elsler, de Bordeaux—20 barriques vins de Portete pour famille,
100 caisses do do
A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO,
67, rue Royale

VINS rouges et blancs—300 barriques vin rouge, divers crus
100 barriques vin vieux, Margaux Médoc.
100 barriques vin blanc Haut Sauternes
20 barils do do
A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson
4 juin

OLIVES, Capres, Cornichons, Anchois, &c.—150 caisses, à vendre par FAURES & NORMAN
27 et 29 rue Royale.

SEULE AGENCE DE LA
Célèbre Manufacture "Stacker"
TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Garnitures de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants: Chaudières de 84 à 72 pouces, à $1 45 les pouces, 62 à 66 pouces, à $1 [illegible]
[illegible]
Les grilles à 4 cts. la livre, et les garnitures de fourneaux selon la grandeur et la forme, à 20, 30 et 35 cts. [illegible]
E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire
12 sept—1an No 12, rue de l'Union

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Elsler, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE,
30 juin Nos 31 et 33, rue Gravier.

Vin rouge.

DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Eslar arrivé de Bordeaux, à vendre par
PREAU & COUTURIE,
22 juin Nos 31 et 33, rue Gravier

EN débarquement du navire Fanny Elsler, arrivé de Bordeaux—
Vin rouge [illegible] pour eau-de-vie,
[illegible] barriques vin rouge de choix pour familles ;
[illegible] balles de 10,000 bouchons droits, en sacs de 500 chacun.
[illegible] barriques vin rouge bon ordinaire ;
[illegible] barils vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par X. LAMBERT,
3 juin No 52, (ancien 62), rue des Magasins

EN débarquement du navire Lemuel Dyer du Havre—
50 paniers de 24 1/2 bout. champagne royal,
Dorbordor fils. A vendre par V. MAIGNAN,
17, rue St-Louis

EN débarquement de la barque Fanny Elsler, venant de Bordeaux—
8 demi pipes eau-de-vie, M. Castillon jeune 1818
[illegible] do do do do
[illegible] do vin rouge, St-J. Ben Lavidelle
[illegible] do Pontines do
[illegible] do Grand St-Lambert do
10 caisses de 12 bouteilles vin rouge, St Julien do
A vendre par A. CARRIERE & Co,
3 juin 57, Vieille-Levée.

LAINE—200 barils sacs, M. O. C. [illegible], à vendre par GARNIER, PASCAL,
16 mai—1an 57, rue Vieille Levée

Ligne de la malle de la Nlle-Orléans et de Mobile

AVIS—Le steamer OREGON, pour MOBILE, aujourd'hui vendredi, 6 juillet, prendra des passagers pour la Baie St-Louis et la Passe-Christian. Il les déposera sur l'ALABAMA au-delà de la Passe ; il en dernier débarque à 7 heures et demie ou huit heures. L'OREGON s'arrêtera à Mississippi City et à Pascagoula.
Le bateau de la malle SAMEDI, s'arrêtera à la Baie St-Louis, à Mississippi City et à Pascagoula. 8 juil

Pour Port-au-Prince et St-Marc, Hayti.

Jour de départ, 25 juillet
La barque LAURA, fine voilière, capitaine E. Pierce, partira comme il est dit ci-dessus. Elle est disposée expressément pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 22, Deuxième District ou à
3juillet—1m GEO. W. HYNSON & CO, No 33, rue du Camp.

ETAT DE LA LOUISIANE
PROCLAMATION.

ATTENDU que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans a reçu avis par le consul Américain à la Havane que des cas de fièvre jaune avaient été signalés dans cette ville et que ces cas ont été officiellement informé;

En conséquence, sur l'avis dudit bureau et conformément à la 18 section de l'acte No. 336 approuvé le 15 mars 1855, je lance cette proclamation, déclarant le port de la Havane une place infectée, et ordonnant la détention à la station de la Quarantaine, sur le Mississippi et l'Atchafalaya pendant dix jours, de tout vaisseau venant du port de la Havane, ou de tout autre place reconnue infectée de contagion ou de toute maladie pestilentielle, suivant informations du Bureau de Santé.

Donné de ma main et scellée du sceau de l'Etat à Bâton-Rouge, ce 28 juin, de l'année de Notre Seigneur 1860 et de la quatre-vingt-quatrième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
THOMAS O. MOORE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
PLINY D. HARDY, Secrétaire d'Etat. 3jt—1m

LOUIS DUFAU,
AVOCAT.

☞ Son office reste temporairement au coin des rues Burgundy et Commune, dans les bâtisses de l'Université.

M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public louisianais du patronage qu'il lui a jamais fait défaut depuis douze ans comme professeur. Il compte sur la même bienveillance dans la nouvelle profession qu'il a embrassée. Il prend la liberté de recommander aux familles quiliquent dans leurs enfants Messieurs COLE & FEREDDIE qui continueront son école de grammaire, et qui sont des professeurs d'une instruction d'une énergie et d'une moralité à toute épreuve.
15 juin—1m ivep

LEON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris.

Office 111, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti

RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français; rédaction de procurations pour la France, affaires litigieuses, collections etc.
30 juin—3

Avis de Société.

J'AI admis aujourd'hui comme associés dans ma maison, M. José Casals et M. James T. Triay et j'ai établi une nouvelle maison sous la raison P. GUMA & Co. La procuration que j'avais donnée à M. James T. Triay est révoquée depuis le 18 courant.
Nlle-Orléans, 4 juin 1860. P. GUMA.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison P. GUMA & Co pour continuer l'importation des cigares de la Havane et le commerce de tabac en feuilles de M. P. Guma, sans autre changement que celui du nom de la maison.
P. GUMA
JOSE CASALS
JAMES T. TRIAY
Nlle-Orléans, 4 juin 1860 18 juin—15

Nouvelle-Orléans, 29 Juin 1860.
AVIS.
A partir du 30 juin, M. J. A. CASTANEDO est intéressé dans notre maison commerciale.
25 juin—10f JOS. N. ROBERT & Co.

A. PAYA.
50.....*Rue de Chartres*.....50

REÇU par le steamer Cahawba—L'Amour, la Femme par Michelet, Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre et tous les autres ouvrages d'Octave Feuillet.

Fanny Daniel; Catherine d'Overmeire, par Ernest Feydeau, Lui et Elle, par Paul de Musset, Constance Verrie, George Sand, les Victimes d'Amour, Hector Malot, A Travers Champ par Théo. Muret, la Neutralité et la Vie Hollandaise.

Voir 12 à 35 c :
Trois Femmes, par Emile Souvestre.
La Vie de Plaisir, Paul Feval
Le Faubourg du Roi, Paul Féval.
L'Homme aux Cinq Louis d'Or
Le Secret de la Rouge, Eug. Berthet
Suzanne, par Edouard Ourliac.

Drames et Comédies—
Le Père Prodigue, comédie en 5 actes
Le Demi-Monde do do
Le Fils Naturel do do
La Tireuse de Cartes, drame. 25 juin

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co,
2 juil—1 an No 93, rue du Camp

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements !
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE
WILCOX & GIBBS !
DAVIS BROTHERS, Agents,
2 juil—1 an No 93, rue du Camp

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No. 19.

LES soussignés viennent de recevoir une facture de nattes à bon marché.
Egalement—5mi pièces de nattes, largeur, couleur et qualités assorties.
Toiles cirées de toutes largeurs, de tous genres et de toutes qualités.
Tapis de toutes espèces—Médaillon, velours, Wilton, Bruxelles, à plis etc., etc.
Abat-jour, couvertures de tables et de pianos dessous de tables, etc., etc.
Tous ces articles sont offerts à une réduction
30 juin—6 A. BROUSSEAU & Co.

POMMES de terre—250 barils pommes de terre, crèmes de choux, venant d'être débarquées et en magasin.
Oignons—100 barils oignons frais de choux en magasin.
Fèves—75 barils fèves de l'Ouest et du Nord, pour la marine, en magasin.
Jambons—10 tierçons de la célèbre marque Globe de Hicott & Wood, en magasin.
Pois concassés—250 barils, demi, quarts et huitièmes de baril en magasin.
Riz—25 tierçons riz de la Caroline, en magasin.
Fèves—75 barils fèves Kidney, rouges et blanches en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN
15 juin No 30, ancien No 14, rue Poydras

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies.
24mai—6m l l p BLANCHIN & GIRAUD.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Huile de graines de coton à vendre par
S. PLASSAN, liquidateur,
31mai 38 et 40, Vieille Levée

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Savons à vendre par
S. PLASSAN,
31mai 38 et 40, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Guttenberg du Havre—
300 dames-jeannes de 5 gallons
30 paniers champagne Perrier & fils, à vendre par
CHAUDET & DESSEINT,
11 mai rue Royale, Nos 147 & 149

VINAIGRE à l'Estragon—25 caisses en débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux, et en magasin, à vendre par PREAU & COUTURIE
17av 31 et 33, rue Gravier

Avis
Aux Pompiers et au Public de la Nlle-Orléans.

A PARTIR de jeudi, 14 du courant, à midi, le "Fire Alarm Telegraph" donnera seul l'alarme et, à partir de cette date et de cette heure, le son des cloches sera le signal d'un incendie.
Par ordre du comité du Conseil,
12 juillet A. HEBERT, Surintendant.

A LOUER

Une jolie RESIDENCE à la BAIE ST-LOUIS, à environ un quart de mille du grand wharf. S'adresser au No 30, rue Poydras, à EDOUARD DROUET.
13juin—1

Esquives à barriques.

EN débarquement du navire Fanny Elsler, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné
20,000 esquives.
1,000 douzaines allumettes bouchons les barriques.
PAUL LACROIX,
28juin Toulouse 13.

Vin d'Oporto.

150 QUARTS pipes de la célèbre marque S. Reig, en débarquement de la barque Cléopatra, arrivée de Marseille, à vendre par S. PLASSAN,
12 juin 38 et 40, Vieille Levée

VIN rouge—25 barriques vin rouge Château Margaux,
15 demi do do
30 barriques vin rouge Pauillac,
60 do do St Julien,
25 do do Cote de Bourg,
275 caisses do St Julien,
80 do do Lafitte, Margaux, Latour,
Beychevelle & Bataillez.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
25 juin 16 et 18 rue St Louis

VIN blanc—10 barils vin blanc de Graves,
25 do do Graves,
30 caisses do Château Yquem,
20 do do Haut Sauterne,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
25 juin 16 et 18 rue St Louis

EN débarquement du brick M. A. ..., arrivé de la Havane, 13 barils miel blanc de la Havane, qualité supérieure,
30,000 cigares Elmolonge, à vendre par F. SANCHO,
229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe
25juin

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné,
[illegible] caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO,
229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe
25juin

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons expressément pour la pêche en casse-burgots. A vendre en gros par
ROUSSET & GENIN,
17 fév 95, rue du Canal, près Chartres

CHAMPAGNE, BORDEAUX,
Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins :
EUGENE CLICQUOT, REIMS,
SCHRODER et SCHYLER & Co, BORDEAUX,
F. HASSELKLEBER, NUITS, (Côte-d'Or),
KIRCHNER & BRAUBURGER, RUDESHEIM, sur le Rhin.
J. M. E. PEPIN & Co,
6 sept—1 an No 38, rue de la Commune

Vins ! Vins ! Vins !

300 barriques vin de Catalogne, Tarragona, épais et Vinanova de choix.
[illegible] pipes vin de Catalogne,
20 do do do,
[illegible] do do Malaga etc.
20 octaves do do doux,
75 futailles (1/4 et 1/8) Xérès pâle
10 do do couleur d'or
Tous ces vins ont été importés directement et sont à vendre par FATJO & BRUNASO,
12 juin—6m 294 et 296, rue de la Vieille-Levée

EN débarquement de la barque Cléopatra, arrivée de Marseille, à vendre par les soussignés—
[illegible] caisses vermouth Noilly, Prat & Co.
[illegible] do cassis, L. Noilly Prat & Co
[illegible] do rhum punch, do do
100 paniers huile d'olives, Plagniol, 22 onces
A vendre par FATJO & BRUNASO,
16 juin—1m 294 et 296, rue de la Vieille Levée

Madère.

50 QUARTS MADERE,
30 barils MADERE.
En débarquement du navire marin Cléopatra, venant de Marseille et à vendre par A. CARRIERE & Co.
9 juin 57, Vieille Levée

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 16 juin 1860.

EN vertu de la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 5me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans approuvé le même jour, et dans le but de faire face à toutes les obligations des anciennes corporations, échéant dans l'année 1860.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, de cette date au 21 juillet 1860 à midi, pour l'achat de cent cinq bons de $1000 chacun. Lesdits bons devront porter la date du 1er juillet 1860 payables dans 32 ans au bureau du trésorier de cette ville avec des coupons d'intérêt attachés aux dits bons, à raison de 6 pour cent l'an, payables semi-annuellement, dans la ville de New-York.

Les propositions devront être endossées : Enchères pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans et adressées à O. De Buys, secrétaire. Les bons devront être adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des enchères ou toutes les enchères. Conditions de paiement, comptant ou livraison des bons.
GERARD STITH, maire,
V. DUPLESSIS, contrôleur,
ADAM GIFFEN, trésorier,
N. WHITNEY, président du comité de finances du Board des Aldermen,
JOHN M. HALL, président du comité de finances du Board des Aldermen-Assistants.
16 juin—au 21 jt O. DE BUYS, secrétaire

Nouvelle-Orléans 30 juin 1860

A DATER d'aujourd'hui, la société existant sous la raison de BLACHE & LEAUMONT est dissoute d'un commun accord et par consentement mutuel. MM. O. LEAUMONT & J. E. BLACHE, sont chargés de la liquidation.
JOSEPHINE BLACHE,
J. E. BLACHE,
O. LEAUMONT,
J. E. BLACHE.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1860

LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION, sous la raison sociale de O. LEAUMONT, BLACHE & Co, et prennent la suite des affaires de l'ancienne maison Blache & Leaumont.
O. LEAUMONT,
J. E. BLACHE.
M. JULES LEAUMONT a un intérêt dans leurs affaires.
2 jt—1m

Dissolution de Société.

LA société existant entre M. R. B. MULLEN et J. J. JOHNS, sous la raison de Mullen & Johns, est dissoute, à partir de ce jour, par consentement mutuel.

M. R. B. MULLEN ayant vendu son intérêt à MM. J. JOHNS & DESSOMMES frères, les affaires de la maison seront conduites dorénavant sous la raison de Johns & Dessommes frères, qui restent chargés de la liquidation de l'ancienne société.
(Signé) R. B. MULLEN
J. J. JOHNS.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1860.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de JOHNS & DESSOMMES frères, pour la vente des marchandises sèches, dans le magasin connu sous le nom de Mullen & Johns, situé au coin des rues Canal et Chartres.
(Signé) J. J. JOHNS,
H. DESSOMMES,
2jt—1m E. A. DESSOMMES.

AVIS.

LA société existant depuis entre les soussignés, sous la raison A. CARRIERE & CO, est dissoute ce jour, par expiration du temps pour lequel elle avait été contractée.
A. CARRIERE,
E. BORDELOIS,
EMILE CARRIERE.
Nlle-Orléans, 30 juin 1860. 3juillet—3 p l m

LES soussignés continueront les mêmes affaires, sous le même nom social de A. CARRIERE & CO.
A. CARRIERE,
EMILE CARRIERE.
Nlle-Orléans, 30 juin 1860 3juillet—3 p l m

LE soussigné continuera en son nom et pour son compte, les affaires de COMMISSION et d'IMPORTATION.
Son bureau est momentanément No 33, rue Gravier.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860.
3juillet—3f p l m E. BORDELOIS.

Dissolution de Société.

LA société existant entre les soussignés, sous la raison MARCELIN EUDE & CO, est dissoute d'un consentement mutuel à compter de ce jour.
Nlle-Orléans, 30 juin 1860.
P. MARCELIN,
3juillet—6f E. EUDE.

Dissolution de Société.

AVIS.—La société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison W. F. VREDENBURGH & Co est dissoute aujourd'hui d'un commun accord et propre limitation.
L'un ou l'autre des associés se servira du nom de la maison pour la liquidation de ses affaires seulement.
Wm H. VREDENBURGH,
par pro W. F. VREDENBURGH,
Wm H. VREDENBURGH
N. Orléans, 30 juin 1860

AVIS.

LES soussignés ont formé une nouvelle société en commandite, sous la raison W. H. Vredenburgh.
Wm H. VREDENBURGH,
W. F. VREDENBURGH,
Associé en commandite,
par U. H. DUDLEY.
N. O. 1er juillet 1860. 2 juil—6f

Dissolution de société.

LA société qui existait sous la raison KOENIG & ZERNECKE est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
Toutes les affaires de ladite société seront réglées par AUGUSTE KOENIG qui continuera, en son nom, l'importation et le commerce de JOUETS et ARTICLES DE FANTAISIE.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1860. 2 juil—6f

Avis de Société.

LES SOUSSIGNES ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, en date du 11 juin courant, formé, sous la raison de M. A. DE LIZARDI & CO, une société de commerce en commandite, dont les opérations ont principalement pour objet les affaires de commission.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1860.
M. A. DE LIZARDI,
C. E. DUBREUIL,
Associés actifs.
Par pro.: M. JULIAN DE LIZARDI,
Associé en commandite.
15juin—1m G. LEGARDEUR.

BEURRE jaune de Goshen extra.—En débarquement du steamer *De Soto* de New-York—
20 frequins beurre jaune de Goshen, extra.
25 1/2 do do do
A vendre par FREDERIC AVET,
59 et 61, Vieille Levée.
Il recevra par chaque steamer un envoi du meilleur beurre jaune de Goshen. 7juin—1m

RIZ créole, riz créole—60 sacs riz créole, de différentes qualités, en magasin, et à vendre par
7juin—1m F. AVET, 59 et 61, Vieille Levée.

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT
DES SOURCES CHAUDES
DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empressera de répondre à toute les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui s'adresseront pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des Eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il renvoie respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine.
27juin—3m

ECONOMIE DE $20
SUR LE BILLET & LES DEPENSES
POUR
NEW-YORK,
PHILADELPHIE,
BOSTON
et BALTIMORE
En prenant

Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Georgie).
Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (excepté de Montgomery à Savannah), prix : $39 75. S'adresser à
J. W. GREGORY,
Agent général pour les tickets et le fret,
Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier
18 avril—1an Nlle-Orléans

ATTENDU par le navire Marathon—100 caisses sardines, à boîtes, F. Roudenet ;
40 barriques vin rouge, Margaux ;
80 do do Médoc ;
294 cognac, Larronde ;
285 do do
750 caisses vin rouge, des marques suivantes : H. Brion, Cantenac, Margaux, St-Emilion et Lafitte, à vendre par
27juin S. D. GRATIAA & Co,
No 50, rue Douane

EN débarquement et à livrer de la Levée par les soussignés—
1500 dames-jeannes de 5 gallons,
300 do 3 do
300 do 2 do
300 do 1 do
PAUL JUGE & FASSY,
27juin No 27, rue St-Louis

EN magasin—15 caisses Eau de Rose—1 barrique Eau Fleurs d'oranger, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY,
27juin No 27, rue St-Louis

EN débarquement de la barque Fanny Elsler, cap. Lodge, venant de Bordeaux—
20 barriques vin rouge Macau, 1858,
10 do do Queyries, 1858 ;
10 do do St-Emilion, 1858,
10 do do Médoc St-Christoly 1858 ;
25 caisses liqueurs extra-superfines, Marie Brizard ;
20 do anisette do do
10 do vanille do do
6 do noyau do do
10 do cacao à la vanille do do
10 do marasquino do do
100 jambons fumés de Bayonne,
A vendre par FAURES & NORMAN,
27 jn 27 et 29, rue Royale

Asperges de 1er choix.

REÇU par le steamship Cahawba—
5 douzaines grandes boîtes asperges, 1er choix ;
10 do demi-boîtes do do
A vendre par FAURES & NORMAN,
27 jn 27 et 29, rue Royale

Champagne Delbeck et De Borghes.

ATTENDU incessamment par la barque Sartelle venant de New-York—
100 paniers champagne D. & D. B., grandes bouteilles ;
10 caisses champagne do 1/2 bouteilles.
A vendre par FAURES & NORMAN,
27 jn 27 e. 29, rue Royale

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie, en magasin et à vendre par les soussignés—
25 caisses fruits au jus (Lafaurie).
25 do prunes à l'eau-de-vie,
100 caisses cerises à l'eau-de-vie
PAUL JUGE & FASSY,
27juin 27, rue St-Louis

HUILE d'olive marque James Plagniol, à vendre par les soussignés—
500 paniers huile Plagniol de 12 et 24 onces.
PAUL JUGE & FASSY,
27, rue St-Louis

AMANDES à coque tendre en magasin et à vendre par les soussignés—
600 balles amandes.
PAUL JUGE & FASSY,
27juin 27, rue St-Louis

BOUTEILLES à madère—10 grosses bouteilles vides à madère, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY,
27juin 27, rue St-Louis

EN magasin—200 caisses savon français—100 caisses vin muscat de Noilly & Co; 250 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co, 500 caisses vin ordinaire, 36 barriques vin supérieur pour famille.
PAUL JUGE & FASSY,
27juin 27, rue St-Louis

ESSENCES—3 estagnons essence bergamotte,
5 estagnons essence de limon,
2 estagnons essence Portugal
5 bouteilles essence Portugal
à vendre par LANATA FRERES,
12 juin 9 et 11, rue Jefferson

CIGARES FINS DE LA HAVANE

LES soussignés ont reçu par des arrivages, ont en magasin et offrent de vendre aux plus bas prix du marché, 1,00000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques Cabañas, Partagas, Cabañas, Prince de Galles, Intimidad, Flor de Henriques, Bouquet, Torona, Ingenuidad, Sol, Washington, Meridiana, Montana, Canto, etc. Ils en recevront régulièrement des marques.
GUMA & MASICH,
No 30, rue Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE—1,200,000 cigares de la Havane des meilleures marques, telles que Partagas, La Intimidad, Ingenuidad, Nicotiana, Los Andes, Washington, U. S. of America, Diadema, Imperial, Estrella, Pruebas, La National, Old Buck, Nueva Albion, La Sapha, Flor de Borras, Fermin, El Universo, La Imperatriz, El Fin, La Severinal, La Honda, Valencia, Eloisa, Dupuy, Trueba, Bobo de Cortez, El Testino, La Filla, Corona Ducal, Dos Hermanos et plusieurs autres marques de cigares des grosseurs suivantes : Regalia de Londres, Regalia Britannica, Regalia Media, Regalia de Orleans, Media Regalia, Regalia Chica, Imperiales, Media Imperiales, etc., etc. [illegible] en magasin et à vendre, à vendre par ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
60, rue de la Douane

Véritables cigares de la Havane.

1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, comprenant un assortiment choisi de regalia britannica, regalia de Londres, demi regalia, regalia mayores, prensados, Conchas, Operas, Londres et Millares, des marques Cabanas, Globo, Meridiana, Washington, Rigi, Trovatore, American Flag, Flor de Rosas, Fixed Star, El Universo, Partagas, Ronda, Norva, [illegible] et d'autres marques de la qualité la plus fine [illegible], à vendre par CABALLERO & BASUALDO,
No 46, Vieille-Levée,
Entre Douane et Bienville

VITRES FRANCAISES—4,000 boîtes grandeurs assorties. A vendre par
W. H. VREDENBURGH & Co,
36, Vieille-Levée.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Fashion, Smith, Indianola
Navire Wm Jarvis, Bullard, Boston
Arla, Deliano, Liverpool
S K Pettapeur, Nourth, Liverpool
Brick Leaners, Thomas, Pensacola
Goélette J A Taylor, Lovedale, [illegible]

Arrivés mercredi.

Navire Golden Cross, Davis, Liverpool
Barque Yola Wylie, Patterson, Bordeaux
Horace, Dickson, Richmond, (Va)
Frederick Leeming, Brown, Philadelphia
Maria Morton, Sanders, New York
Brick Elizabeth Watts, Bryans, Pointe pitre
Goélette Angus Eye, Nickerson, Philadelphia

Arrivés hier.

Steamship Charles Morgan, Lewin, Indianola
Steamship De Soto, Bulloch, New York
Steamship Matagorda, Gardner, Indianola et Galveston
Navire Goddes, Van Tyne, Bordeaux
[illegible], McBurnie, Liverpool
Geo Green, Fairbank, Mobile
Forest City, Antwerp, Boston
J Webster, Clark, Kopperbard, Liverpool

☞ Pour les bateaux à vapeur, voir la quatrième page.

Au bas du fleuve.

Navire Augusta, Kearney, New-York

Chargement du navire Marathon, de Bordeaux

100 caisses sardines, 46 colis eau-de-vie 180 barriques vin 753 caisses do S. Gautier & Co—16 caisses sardines 141 do vin Duntz & Co—[illegible] sardines A. Finget—21 do de 314 colis eau-de-vie [illegible] barriques 9 Piasses—25 do Bastien Miglion & Co—49 do A V[illegible]—24 do [illegible] M Valenttin—19 [illegible] E Guillot—[illegible] do Proux & Couturier—3 do do J [illegible]—37 do [illegible] B R Dalange—2 do [illegible] E Guillot—[illegible]—50 do F P Duvergne—2 do de [illegible] Crafts—4 do do A & Mercer—59 [illegible] du Beuthel Co—[illegible] do J Dusch—[illegible] E Rocheraud & Co [illegible]—[illegible] Carrière—6 [illegible] de Purdon & Co—300 barils [illegible] colis marchandises J N Curien [illegible] [illegible] Quyroune & Lafleur [illegible] J A [illegible] 100 caisses de do [illegible] et [illegible] J Lapey—36 barriques vin [illegible] Olivier & Co—40 barriques [illegible] [illegible] B Blanchard & Co—50 do [illegible] et 41 colis marchandises à ordre

Chargement de la barque Yola Wylie, venant de Bordeaux.

20 barriques vin Chantegrel—30 do [illegible] E Roche feu—37 do do Blanchin & Giraud—50 do [illegible] Rosenum—36 barriques, eau-de-vie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Grandon—A [illegible] [illegible] Co de do Fischard—4 [illegible] [illegible] de C Cavaroc—30 caisses [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Clark & Bradford [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 162 barriques eau-de-vie 50 caisses [illegible] à ordre

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1860.

AUJOURD'HUI, à l'assemblée régulière des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de huit pour cent qui sera payé aux actionnaires à partir du 9 juillet prochain.
3 juil—6f AM. FORTIER, Caissier

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans.

AVIS est par le présent donné conformément à l'article 4 de la Charte de cette Compagnie, que l'élection annuelle de neuf directeurs pour l'année courant, à partir du quinzième lundi de juillet prochain, aura lieu au bureau de la Compagnie, au coin de la rue du Canal et Passage de la Poste, le lundi, 9 de juillet, de 10 A. M. à 2 heures de l'après-midi.
N. O., 27 juin 1860. LOUIS BARNETT,
30 juin—1m Secrétaire

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nlle-Orléans.

AVIS est donné, conformément à l'article 4 de la charte de cette compagnie, que l'élection annuelle de neuf directeurs pour l'année qui suit, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aura lieu au bureau de la compagnie, encoignure des rues Canal et St Charles, lundi 9 juillet 1860, de 10 heures du matin à 2 heures P. M.
Nouvelle-Orléans, 28 juin 1860.
29 juin—juinq 9 juil J. M. CRAWFORD, Secrétaire

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.

16 juin 1860.

Avis—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent provenant des bénéfices des six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 2 juillet prochain.
N O J. TISDALE,
16 juin—1m Trésorier.

Compagnie du Canal et de la Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1860.

LE 25 du courant, à une assemblée spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent qui sera payé aux actionnaires à partir du 2 juillet prochain à la Banque, et aux actionnaires à New-York, au bureau de MM. MORGAN & SONS, le premier lundi d'août prochain.
28 juin—1m A. H. KERNION, Caissier.

AU PUBLIC.
AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux importants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à reconnaître le plus indispensable et précieux remède pour les maladies [illegible] [illegible] et déjà les effets salutaires de l'Aya Pana [illegible]

Dans un temps où [illegible] le thermomètre infaillible de l'organisme, est qui nous nous [illegible] les fonctions d'un [illegible] de la dyspepsie, [illegible] [illegible]

L'AYA PANA prévient et combat efficacement, par son admirable composition, toutes les influences occasionnées par une mauvaise digestion, la fièvre, [illegible] le ton, ranime l'appétit, et dispose les voies digestives.

Quoique son apparition ne date que d'une année, des milliers de personnes ont pu s'en convaincre de la [illegible]

Que les incrédules, ou ceux, trop souvent trompés par de pompeuses réclames, en fassent l'expérience, et l'Aya Pana leur deviendra une compagne indispensable, pour l'usage de toute la famille.

Les HOTELS, RESTAURANTS et CAFES qui sont désireux de mériter la confiance de leurs clients, doivent être munis de cette infaillible panacée qu'ils serviront à tous ceux qui la demanderont.

La vente, en gros et en détail, est faite chez les dépositaires suivants, pour les [illegible]
Nlle-Orléans E. DESCHAMPS, X. LAMBERT
Dépôt général J. CAZAUX, importateur, rue Vieille Levée, 75
Bâton-Rouge M. GRANART, Thibodeaux W. C.
[illegible] Avoyelles Dr DESFOSSES, Napoléonville J ROTOP, Donaldsonville J. GONDRAN, Waterloo J. STOCKMAN, Plaquemines H. LE BLANC, Mobile L. LAUNOY 16mai—6m

Sources de Bladen et de Cullum.
Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladen et de Cullum.

Les bateaux à vapeur RESCUE, capitaine H. E. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine S. W. Abels, fins marcheurs et tout prêts pour les partout de Mobile pour les susdites débarcadères et Demopolis, comme suit : Le RESCUE, tous les mardis, et le DEMOPOLIS tous les samedis pendant la saison. Le Rescue partira de Bladen tous les samedis à 4 heures, et arrivera à Mobile le dimanche matin, le Demopolis partira de Bladen tous les mercredis à 4 heures, et arrivera à Mobile le jeudi matin. Pour plus de détails s'adresser à
JOHN E. HYDE & Co.
Au-dessous de l'Hôtel St-Charles
☞ On peut retenir des chambres d'avance en s'adressant aux agents. 4 mai—6m

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS ! PIANOS !
AGENT
De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.
SEUL AGENT DES
Instruments de Sax,
Fournisseur des musiques de l'Empereur.
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES
FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX
dec—1an—11j

BITTERS des ARABES

PARTOUT on entend faire l'éloge de cette liqueur ! il est vrai de dire que jusqu'à présent nulle boisson n'a été aussi bien accueillie par les consommateurs. Elle réunit à un arôme fort agréable des propriétés hygiéniques qui sont incontestables. Elle procure le sommeil aux vieillards, donne du ton et de la vigueur, fait disparaître les maux d'estomac, rétablit l'appétit et a déjà guéri depuis son apparition, un grand nombre de malades qui étaient loin de prévoir qu'en faisant l'usage de ces Bitters, ils obtiendraient de l'usage de cette liqueur les résultats heureux que l'on en tire. Que tous les malades en fassent donc usage, sans craindre les mauvais effets qui résultent trop souvent d'une infinité de boissons plus ou moins nuisibles. On se trouvera toujours bien d'adopter le Bitters des Arabes, comme le cordial le plus agréable au goût et le plus salutaire à la santé.

Dépôt général F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Succursales W. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. LLAMBIAS encoignure Esplanade et Cosmarina.
Haute-fois—10m pour

SANGSUES ! SANGSUES

50 000 SANGSUES HAMBOURGEOISES d'une conservation facile, à vendre en gros et en détail, par le soussigné.
Le 1000 à raison de [illegible] piastres.
Le 100 do [illegible]
Les commandes de la campagne, pour du comptant seront exécutées dans le plus bref délai.
12 juin—1m—vée D. ROBIN, Pharmacien,
coin Ste Anne & Villeré

Restaurant et Hotel de l'Aigle,
RUE MADISON.

Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.

Les Sieurs BOULO et SIMON, tous deux cuisiniers, préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent d'acquérir le RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison. On trouvera toujours chez eux une table ouverte qui pourra satisfaire les meilleurs vins et tout le comfortable désirable, un au choix le plus délicat.
21 juin—1 m

HOTEL STOCKTON,
A LA BAIE ST-LOUIS.

Mme STOCKTON annonce à ses amis et au public en général qu'elle est prête à recevoir des pensionnaires dans son hôtel. L'établissement a été complètement restauré et renferme tout ce qui est nécessaire au confort des touristes. [illegible] désire départements de la maison. 26 juin—1m

MOUSSE MOUSSE
BELLE ET COMMUNE
ATELIER DE MOUSSE en tous genres
de CRINS
de LAINE
de PAILLE
PLUMES DE CHOIX
Oreillers, Traversins, Draps, Moustiquaires, etc.
CAMPBELL & Co,
Sept—1an 773, rue du Camp

MAISON A LOUER.

A louer, une maison en briques, à 2 étages, située à l'encoignure Dumaine et Esplanade, avec citerne en briques, chambre à domestiques, cour, chambre à bain, cuisine et cour avec [illegible] Livraison immédiate.
S'adresser à F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe 9juin—18

Asperges ! Asperges !

100 Douzaines asperges fraîches de New-York, en débarquement du steamship de Soto, à vendre par DUNTZE & Co
6 juin enc. Royale et Conti